42e ANNEE (5e SÉRIE) N° 47 19 NOVEMBRE 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Édition complète . . . . 18 fr. Édition partielle . . . . 12 fr.

ÉTRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 12 novembre.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Legnerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.58

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. L'excommunication de Napoléon, 737. — II. La pose chez Napoléon, 741. — III. Robespierre, 742. — IV. *Journal intime* d'Emile Ollivier, 744. — V. L'Epiphanie de Notre-Dame, 747. — VI. Lavigerie, 749.

Questions de science ecclésiastique. — Serait-il permis de vendre très cher un exemplaire rarissime d'un livre obscène pour en employer le prix en bonnes œuvres ? 752.

PRÉDICATION

Cours de prônes sur le Credo. — XXVI. Le Christ, Dieu et homme, 641.

Pour l'Immaculée-Conception. — Le péché originel et Marie Immaculée, 643.

Pour la fête de S. Eloi. — I. S. Eloi, l'ouvrier modèle, 646 — II. La fête du travail, 648.

Panégyrique de S. François-Xavier. — L'apôtre, 649.

Allocutions de mariage. — IX, 651.

Entretiens sur la vie chrétienne. — XCVIII. La direction spirituelle, 652.

PETIT COURRIER

Q. — Existe-t-il un Manuel de politesse ecclésiastique autre que celui de Branchereau ?

R. — Voir ce que nous allons dire du petit livre paru chez Beauchesne, 6 f. : c'est un Manuel non pas proprement de convenances ecclésiastiques, mais de convenances à observer vis-à vis du clergé.

Q. — Pourriez-vous indiquer un auteur commentant brièvement un seul point de l'Evangile de chaque dimanche ?

R. — Tous les bons commentaires, Mgr Landrieux (Beauchesne), Perrin (Téqui), Suau (de Gigord), Martrin de Donos (Haton) Duplessy (Téqui) Gondal (Lethielleux), etc., feront votre affaire : s'ils ont 2 ou 3 points, ou plus encore, vous n'avez qu'à choisir le point qui vous va. Duplessy notamment a pour chaque dimanche plusieurs développements, à l'adresse des milieux divers qu'un curé trouve dans sa paroisse.

Q. — Quelle est l'adresse exacte de Mlle Marie-Anita, dont vous parlez à la p. 252 ? Sivrac-de-Ribérac ne figure pas dans le *Dictionnaire des Communes*.

R. — C'est non pas à Sivrac, mais à Siorac-de-Ribérac (Dordogne) qu'il faut écrire. Une erreur typographique nous avait fait écrire Sivrac. Nous-mêmes, à la suite de notre mot du n° 44, avons écrit à cette personne pour savoir au juste ce qui reste de ses œuvres. Elle nous répond qu'elle n'a plus que quelques exemplaires du *Répertoire des Bébés*, mais beaucoup encore de ses *Monologues*, qui sont, croyons-nous, à 1 f. l'un. Il y en a pour garçons, pour fillettes, pour jeunes filles. Ils sont d'une rare finesse. Vous en serez certainement content. Elle songe bien à réimprimer son *Répertoire*, et nous espérons qu'elle y réussira, malgré les difficultés des temps.

Q. — Où trouver des reproductions en noir et en couleurs des tableaux de maîtres, d'Histoire Sainte spécialement ?

R. — *Les Maîtres de la Peinture*, 40 reproductions en couleurs (dimensions 29×22), 1 f 25 l'un (prix d'avant-guerre), assortiment de sujets sacrés et de sujets profanes, Paris, Colin.

Q. — A quelles revues m'abonner pour m'aider à diriger un Cercle d'études de jeunes gens ayant fait leur service militaire et d'hommes de tout âge ?

R. — Voir *Revue des Objections*, de M. Coubé, 15 f. ; — *Revue des Lectures*, de M. Bethléem, 20 f. ; — *L'Evangile dans la Vie*, 12 f. 16 f. pour l'Etr., Paris, 27, rue d'Armaillé, — *La Vie Spirituelle*, 20 f., St-Maximin (Var) ; — *Les Nouvelles*

religieuses, Paris, 20 f., mine de choses intéressantes à dire à votre public; — *Annales de la jeunesse catholique,* Paris, rue d'Assas, 14. — Voir au surplus, pour l'utilisation de ces Revues et de nombre d'autres, les renseignements donnés dans nos Causeries ou ailleurs. Des revues comme *Le Recrutement sacerdotal* devraient être lues dans tous les jeunes milieux (Paris, de Gigord); des revues générales aussi comme les *Etudes* ou les *Dossiers de l'Action populaire* Bon nombre des articles donnés ici seraient aisés aussi à utiliser.

Q. — Pourriez-vous me signaler un traité précis pour apprendre à faire de la bonne photographie ?

R. — Voir Niewenglowski (Préparateur de chimie à la Faculté des Sciences de Paris), *Traité élémentaire de photographie pratique,* 6 f., et du même, *Traité complémentaire,* 6 f., Paris, Garnier.

Q. — La théosophie se répand de plus en plus. Voudriez-vous m'indiquer quelques livres qui pourraient fournir les arguments pour combattre ce système ?

R. — Voir ce que nous avons dit des livres du P. Mainage, Paris, *Revue des Jeunes,* et de M. Guenon, Paris, Nouvelle libr. Nationale. Voir aussi *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (Paris, 8, avenue Portalis) où chaque année nous puisons, pour les enregistrer ici, des informations sur cette question.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un recueil de conversations italiennes et françaises, avec la prononciation italienne ?

Dans notre diocèse, nous avons tant d'Italiens que plusieurs de mes confrères sont embarrassés pour entendre leurs confessions. Connaîtriez-vous un manuel de confession italien-français ?

R. — *Manuel de Conversation français-italien,* 2 f., Paris, Garnier, ou *en 4 langues* (franç., angl., all., italien), 3 f. ; — P. d'Herbigny, *Prudens sexdecim linguarum Confessarius,* in 8, 10 f., Beauchesne ; — voir ce que nous avons dit (et vous ne l'avez pas lu) des *Manuels* de M. le chanoine Favre, couv. du 6 août, p. 186.

Q. — L'*Ami* voudrait-il me dire ce qu'il pense de l'efficacité du *trentain grégorien ?*

R. — L'*Ami* en pense ce qu'en pense l'Eglise, dont la pensee est exprimée dans le décret de la S. C. des Indulgences du 24 août 1888 : « Ex decreto hujus S. C. die 15 martii 1884, recognita et approbata fuit pia praxis et specialis fiducia qua fideles retinent celebrationem triginta missarum specialiter efficacem ex beneplacito et acceptatione divinæ misericordiæ ad animarum e Purgatorii pœnis liberandis. » Cf. *Ami* 1908, p. 300 et suiv.

Q. — Une jeune fille, intelligente, pieuse, épouse, avec volonté de le convertir, un jeune homme sans foi, mais cultivé, distingué, honnête, loyal, respectueux de la religion. Quels livres pourraient l'aider à mieux connaître sa foi, pour l'inculquer lentement à son mari et répondre aux questions ou objections que celui-ci lui fera, tout naturellement et sans malveillance ?

R. — Commencer par la petite *Apologétique* de M. Capéran, *Leçons et Lectures sur les Preuves de la religion,* puis *sur les Vérités de notre foi,* 2 vol. à 2 f 30 et 2 f. 90 *franco,* chez l'auteur, Directeur au Grand Séminaire de Toulouse. — Voir ensuite la grande *Apologétique* de M. Boulenger, et *La Doctrine catholique* du même, en 3 vol., Lyon, Vitte ; les *Instructions d'apologétique* de M. Désers (qui ont fait très grande impression sur les paroissiens de St-Vincent de Paul, à Paris, à la messe des hommes), en 8 vol. à 5 f., sur Dieu, J.-C., l'Eglise, les Sacrements, la Morale, Paris, de Gigord.

La liste des bons livres d'apologétique, Apologétique générale ou Apologétique portant sur des points de détail, est innombrable : voyez un peu à nos Tables annuelles et à nos Tables générales ! Les livres que nous venons de vous rappeler sont excellents pour tout le monde ; mais il est fort possible et probable que d'autres, en telles circonstances données, soient mieux adaptés aux besoins particuliers. Il en est de cela comme de mainte autre question : c'est à chacun à faire son choix éclairé, et c'est en vue de vous aider à l'éclairer que nous rédigeons nos comptes rendus. Des livres comme Mgr Gibier, *Religion,* Téqui, ou *L'Eglise et son œuvre,* 4 vol. Lethielleux, ou Mgr Tissier, *Les Croyances fondamentales,* ou *Le Fait divin du Christ,* Téqui, sont bien faits aussi pour être utiles à tout le monde ; etc.

Q. — Connaissez-vous un S. Défendant, dont la fête serait le 2 janvier ?

R. — Mais oui. *S. Defendens* a ce jour-là une notice dans les *Acta Sanctorum,* t. I jan., p. 80, et le 25 septembre dans les *Petits Bollandistes,* t. XI, p. 403. Echappé avec quelques compagnons au massacre de la légion thébéenne, ils furent rejoints sur les bords du Rhône et mis à mort pour leur foi. Théodore, évêque de Marseille, les fit ensevelir et bâtit une église en l'honneur de S. Défendant, dont le culte devint vite populaire en Piémont. Ses reliques étaient conservées dans l'église des Ermites de Casal (prov. d'Alexandrie). — Un détail : les *Petits Boll.* traduisent « Casali » des *Acta SS.* par « Calvi, dans la Terre de Labour, » tout au sud de l'Italie, tandis que le contexte « Casali Montisferrati urbe primaria » indique nettement qu'il s'agit de Casal, ancienne capitale du Montferrat (en italien *Casale Monferrato).*

Q. — Où pourrait-on trouver le *Traité de philosophie* en français de Mgr Jaffre ?

R. — Publié jadis chez Delhomme et Briguet, aujourd'hui chez Beauchesne, coté 10 f. au catalogue de 1921.

Q. — Quelle est l'adresse de la revue *La Postière Catholique ?*

R. — Nous ne connaissons pas.

Q. — J'ai *L'Ange conducteur pour diriger les fidèles scrupuleux ;* n'y aurait-il pas un livre plus spécial pour diriger des prêtres scrupuleux ?

R. — Voir le livre du P. Raymond, O. P., *Guide des nerveux et des scrupuleux,* 10 f (prix de 1922), Paris, Beauchesne ; — le petit *Traité* de Grimes, 2 f., Téqui.

Revue de la Vie chrétienne. — Revue mensuelle illustrée, 7 f. par an ; Lyon, 104, rue Bugeaud.

Cette Revue n'est autre que *La Couronne de Marie* transformée et embellie par les soins des Pères Dominicains de la province de Lyon. Sous un élégant format in-12 carré, elle donne, sur 32 pages chaque mois, des articles de doctrine, des conseils pour la vie spirituelle, des réponses aux questions de ses lecteurs, des comptes rendus bibliographiques ; tout cela, à en juger par les numéros parus depuis janvier 1925, est conçu comme de la solide vulgarisation, adaptée au niveau intellectuel de la moyenne des foules urbaines. L'illustration est remarquable et présente certaines vignettes inédites d'une sérieuse valeur artistique ; on comprend

(Voir la suite p. 282)

Mal de Dos
et Troubles Urinaires

Voici des signes importants pour reconnaître la faiblesse des reins et voici le traitement qu'il est utile de suivre si vous éprouvez des douleurs aigües ou sourdes dans le dos. De même si vous ressentez des troubles urinaires avec urines troubles, foncées ou qui déposent, n'hésitez pas à employer les Pilules Foster.

Bien des douleurs et des signes inquiétants ont disparu, grâce à elles, d'une façon rapide et définitive.

Voici le cas de M. Utéza, à St-Pol-les-Dax (Landes) qui nous a écrit :

" J'étais rhumatisant depuis de longues années et je souffrais dans les reins et les articulations ; mon sommeil était difficile, j'étais déjà fatigué en me levant ; tous les ans j'étais obligé de garder le lit plusieurs mois. Deux cures de pilules Foster m'ont réussi au delà de tout espoir ; je les recommande par expérience."
(Signature légalisée le 18 Août 1925.)

PILULES FOSTER
pour les Reins et la Vessie.
La boite : 5 fr. 60 — La double-boîte, 9 fr. 60
Toutes pharmacies ou franco H. Binac, pharmacien, 25, Rue Saint-Ferdinand, PARIS (17e).
REFUSER TOUTE IMITATION

DÉMANGEAISONS

Eruptions - Urticaire
Engelures - Couperose
Eczéma - Dartres
Hémorroïdes
traités avec succès par
l'ONGUENT FOSTER
La boite : 5 fr. 60
Toutes pharmacies ou franco : H. Binac, phcien, 25, rue St-Ferdinand, Paris-17e

LE TONILAX ET LES VOIES DIGESTIVES

Le TONILAX (Spécialité FOSTER) est un remède recommandé contre les mauvaises digestions, contre la constipation dont il constitue un remède parfait et sans accoutumance.
Toutes pharmacies. Le flacon : 3 fr. 90.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
Montres, Garnitures de Cheminée, Réveils, Médailles, Chaînes, Couverts de Table, etc.
Catalogue franco sur demande aux **Etablissements E. MUGLER Fils,** Valence (Drôme) R.C. Romans 313, qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités et conditions spéciales** avec **crédit** au gré du client.

Téléphone 3-44 BREST (R. C. Brest n° 7627)

Cloches d'Eglises
BOURDONS, CARILLONS
MONTURES tous Systèmes
Beffroi en Fer et en Bois dix ans de garantie
Mise en volée des Cloches par l'Electricité
Société Anonyme des Etabts
MAURICE GRIPON
Anc. Maison BRIENS 1084
61, rue Yves-Collet
BREST (Finistère).

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871
SPÉCIALITE DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts
VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes
Etablissements Veuve P. OLIVER
Saynuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 614

VIN DE CHASSAING
TONIQUE et BI-DIGESTIF
CONTRE LES
DIGESTIONS DIFFICILES
PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Pharmacies.*

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS
S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

ASTHME
Remède Souverain **ESPI**
Cigarettes ou Poudre
R. C. Seine 32.677 Signat **J. ESPIC** sur chaq

LISEZ CECI
Mme L. MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux
R. C. Besançon 1.552

FABRIQUE de Lunettes et de Pince-Nez

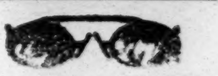

LES FILS D'EMILE TOURNIER, A MOREZ (JURA)
Membres de l'Union Fraternelle et des Economats chrétiens
Vente directe au détail, par simple correspondance
Exécution des **ordonnances d'oculistes** (R. C. St-Claude 653)
Envoi franco du **Catalogue illustré** très avantageux
Bien mettre la seule adresse exacte ci-dessus

Pour VIN DE MESSE
s'adresser en toute confiance à :
M. le chanoine **JOUBERT,** propriétaire-récoltant
à LA ROCHE-CHÉNÉDÉ Charcé, par Brissac (M.-et-L.). Timbre pour réponse

Cheques postaux : Paris 25.987 | LIBRAIRIE A. HATIER, 8, RUE D'ASSAS, PARIS (6e) | R. C. Seine : n° 11. 64

Nouveauté

COURS DE LATIN, par Ch. GEORGIN, Professeur de 1re au Lycée Henri IV et H. BERTHAUT, Professeur de 1re au Collège Stanislas.

1° Grammaire complète, pour la version et le thème, à l'usage de toutes les classes, in-8 (15×21), cartonné . . . . 10 fr. »»

2° Gallus Discens III, recueil de 700 Exercices, versions et thèmes, in-8 (15×21), cart. 11 fr.

3° Livre du Maître : corrigé des Exercices...............

Ce nouveau cours de Latin doit comprendre aussi : 1° une **grammaire** plus simple à l'usage de la 4e et de la 3e ; un recueil d'exercices correspondant : **Gallus Discens II** ; 2° un volume pour les débutants (6e et 5e), grammaire et exercices élémentaires : **Gallus Discens I.**

LES LATINS, Pages principales des auteurs du programme, recueillies par **Ch. GEORGIN.**
1er volume (5e et 4e) in-16, 576 pages, cartonné . . 11 fr.
2e volume (3e, 2e, 1re) in-16, 1208 p., broc. 15 fr., cart. 17 fr.

Histoire de la Littérature latine, par **H. BERTHAUT** et **Ch. GEORGIN.** Un vol. in-8, 112 gravures. Cartonné : 12 fr. *Précis,* in-8 7 fr.

Collection d'Auteurs Latins : déjà parus : César, Cicéron, Tacite, Virgile. — *Nouveauté :* Cornelius Nepos. Br. 5 fr., cart. 6 fr., rel. 8 fr.

Dictionnaire latin-français par **A. GARIEL** (classes de Grammaire), petit format, reliure percal. souple . 7 fr.

Les Classiques pour Tous : Collection latine (originaux et traductions) chaque exemplaire : 1 fr. — *(Catalogue franco sur demande).*

Les Humanités : Revue d'Enseignemt Secondaire et d'Education. *(Spécimen gratuit sur demande).*

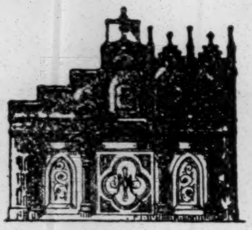

Gde Marbrerie "Ste Jeanne d'Arc"

L. BARRAU

Lauréat de l'École des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat, Toulouse (Hte-Garonne)
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix
Travaux artistiques. — Prix très réduits —

BOIRE AUX REPAS
BOIRE MATIN ET SOIR
VALS
LA FAVORITE
ESTOMACS DÉLICATS
ENTÉRITE

EUCHROMINE (Déposée) R. C. Seine 6

PEINTURE **à l'eau silicatée en poudre,** applicable directement sur tous les matériaux (pierre, brique, plâtre, bois, etc.), à l'intérieur et à l'extérieur. **Economique, solide et lavable. 25 nuances.** 108, Avenue des Batignolles. St-OUEN (Seine). Téléph. Marcadet 10-12

VITRAUX D'ART
Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe)
REPRÉSENTANT. MAQUETTES, CATALOGUES SUR DEMANDE

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 43.793

LA NATIONALE

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Siège social
2, Rue Pillet-Will
PARIS

Rentes Viagères immédiates ou différées

aux taux avantageux des nouveaux tarifs
L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIERE MINUTE

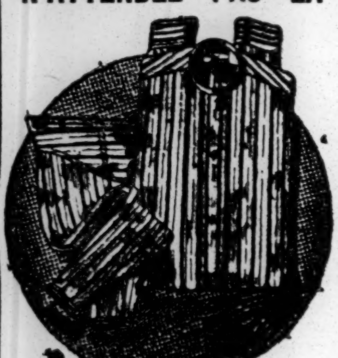

pour consulter le **Catalogue d'Hiver** de chemises, caleçons, gilets, etc., qui vous sera adressé **GRATIS** et **FRANCO** sur demande, par la Manufacture de la

Chemiserie Modèle

à **ELBEUF** (Seine-Infre), la seule usine vendant directement de la chemise de coupe absolument chemisier.

PRIX MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS

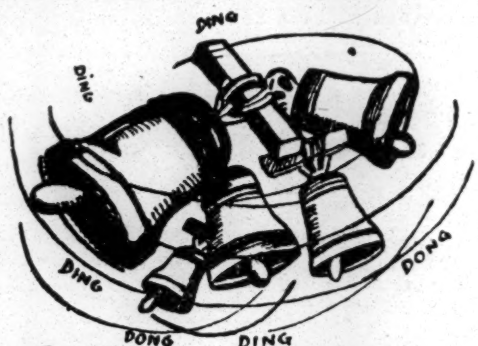

"Le Sonneur Électrique"
BREVETÉ FRANCE ETRANGER
L.A. WISLER INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR
62 RUE DES MARAIS, PARIS 101
R.C. SEINE 110.782

EVIAN REINS RHUMATISMES **CACHAT**

LIBRAIRIE **René GIARD** LILLE
ACHAT

HARMONIUMS ALEXANDRE ROUSSEAU
Modèles d'Eglises, clavier transpositeur.
Modèles portatifs pour écoles et missions.
GILBERT. Mon fée en 1840. Médaille d'or Exposit. Univlle 1900. — R. C. Seine 47.805 — 115-113, RUE DE VAUGIRARD, PARIS — Succle : 1, RUE MADAME (St-SULPICE)

PIANOS GILBERT à cordes croisées

42e ANNÉE (5e série) N° 47 19 NOVEMBRE 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. L'excommunication de Napoléon. — II. La pose chez Napoléon. — III. Robespierre. — IV. *Journal intime* d'Emile Ollivier. — V. L'Epiphanie de Notre-Dame. — VI. Lavigerie.

I. — L'excommunication de Louis XIV, dont parlait notre dernière Causerie, était demeurée secrète. L'excommunication de Napoléon, dont notre correspondant nous sollicitait de dire un mot aussi, fut solennelle : la Bulle qui la fulminait fut affichée, le 11 juin 1809 au Monte Citorio, aux portes de St-Pierre, de St-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure et des diverses églises, à l'heure des Vêpres.

Il y avait trois ans que la Bulle était rédigée, parce qu'il y avait plus de trois ans que Napoléon avait inauguré son système de menaces et de violences contre le Saint-Siège.

Cela commença dès 1805, quelques mois après le sacre (qui eut lieu le 2 décembre 1804). Napoléon, venu se faire couronner à Milan roi d'Italie (26 mai 1805), lance, le 8 juin suivant, *motu proprio*, sans prendre l'avis du Pape, son décret de « réorganisation » du clergé séculier et du clergé régulier d'Italie, décret qui applique à l'Italie le Code Napoléon, qui autorise le divorce et crée au mariage des obstacles ou des facilités que ne peut admettre l'Eglise. Protestation du Pape.

Puis c'est l'affaire du mariage de Jérôme Bonaparte. Jérôme, le plus jeune frère de l'empereur, a épousé aux Etats-Unis miss Patterson. Cela ne peut faire l'affaire de Napoléon, qui songe pour son frère à une couronne et qui lui veut dès lors une alliance digne d'un roi. Napoléon (mai 1805) invoque deux cas de nullité : la disparité de culte et la clandestinité. Mais Pie VII répond que le premier cas ne joue pas, puisque miss Patterson a été baptisée dans l'Eglise protestante, et pas davantage le second, puisque le Concile de Trente n'a pas été publié à Baltimore. Napoléon, débouté à Rome [1], se tournera vers l'Officialité de Paris et en obtiendra (6 oct. 1806) une annulation qui permettra au roi Jérôme d'épouser (22 août 1807) la fille du roi de Württemberg.

Puis, toujours en 1805, c'est l'affaire d'Ancône. Napoléon ordonne à Gouvion Saint-Cyr de mettre la main sur Ancône, alléguant que cette ville est voisine de Corfou occupé par les Anglais, que les troupes pontificales ne sont pas organisées pour la défendre, que lui seul, Napoléon, « fils aîné de l'Eglise, » tient « l'épée pour la protéger. » Pour la protéger, il l'avale : tel Ugolin, condamné à la mort par la faim dans la prison où on l'a enfermé avec sa famille, dévore ses enfants pour leur conserver un père. Protestation énergique du Pape, 13 nov. 1805. Mais Napoléon, très occupé alors par sa campagne d'Austerlitz (Ulm, 19 oct. ; entrée à Vienne, 13 nov. ; Austerlitz, 2 décembre), n'a pas le temps d'abord de donner attention aux affaires de Rome. Mais voici la paix : à Presbourg (26 déc.), il biffe d'un trait de plume le millénaire Empire germanique, crée de sa main omnipotente les royaumes de Bavière et de Württemberg, le grand-duché de Bade, distribue des terres à ses amis, noyau de la nouvelle Confédération du Rhin qui fera des princes allemands ses vassaux... Tout à coup il retrouve la lettre pontificale, la lettre du plus minuscule des souverains, qui ose lui faire des réclamations, lui réclamer Ancône et l'évacuation des trois Légations, le menacer même de rupture diplomatique ! Napoléon répond ou fait répondre par Fesch (7 janvier, 13 fév. 1806), sur le ton d'un homme qui se croit l'offensé plutôt que l'offenseur et qui passe vite à la menace : le Pape n'a qu'à marcher dans la voie droite, l'Italie tout entière doit être soumise aux lois impériales :

> Je serai l'ami de Votre Sainteté, toutes les fois qu'elle ne consultera que son cœur et les vrais amis de la religion... Pour le Pape, je suis Charlemagne, parce que, comme Charlemagne, je réunis la couronne de France à celle des Lombards et que mon Empire confine avec l'Orient... Mes conditions doivent être que Votre Sainteté aura pour moi dans le temporel les mêmes égards que je lui porte dans le spirituel, et qu'elle cessera des ménagements inutiles envers des hérétiques ennemis de l'Eglise... Votre Sainteté est

[1] Pour un peu, Napoléon dénierait au Pape le droit de s'occuper de questions matrimoniales. Le Pape, rentré de Paris à Rome (mai 1805), avait, au Consistoire du 26 juin, donné aux cardinaux les détails et les résultats très consolants de son voyage en France : — « Le Dieu miséricordieux, y disait-il, a daigné combler de tant de bénédictions notre voyage que les évêques n'ont pas craint de nous affirmer qu'il avait contribué, au-delà de ce qu'on pouvait attendre, au bien spirituel de ce peuple. » Mais, parlant du couronnement de l'empereur, il avait eu le malheur de faire mention de « son excellente épouse Joséphine, » qu'il appelait « sa très chère fille en Jésus-Christ. » Napoléon, qui avait toujours sur le cœur le mariage religieux que Joséphine avait réussi à lui faire imposer par Pie VII la veille du sacre, fit biffer du texte de l'Allocution pontificale le nom de Joséphine, disant rudement :

« Dans les lettres et discours du Pape, il ne devrait jamais être question de femmes ! »

souverain de Rome, mais j'en suis l'Empereur. Tous mes ennemis doivent être les siens...

En suite de quoi Fesch, au nom de son impérial neveu, requiert l'expulsion des Etats Pontificaux de tous les Anglais, Russes et Suédois et de toutes les personnes attachées à la Cour de Sardaigne. Pie VII répond (21 mars 1806) que ce sont là exigences incompatibles avec sa souveraineté, qu'il n'a point à faire acte d'hostilité contre des puissances qui ne lui ont jamais manqué ; qu'il doit la paix à toutes, la paix aussi aux fidèles qui vivent sous leur protection...

Sire, levons le voile ! Vous dites que vous ne toucherez pas à l'indépendance de l'Eglise, vous dites que nous sommes le souverain de Rome et vous dites dans le même temps que toute l'Italie sera soumise à votre loi... Votre Majesté établit en principe qu'Elle est l'Empereur de Rome. Nous répondons, avec la franchise apostolique, que le Souverain Pontife ne reconnaît et n'a jamais reconnu dans ses Etats une puissance supérieure à la sienne, et qu'aucun Empereur n'a aucun droit sur Rome... Vous êtes immensément grand ; mais vous avez été élu, sacré, couronné Empereur des Français et non de Rome. Il n'existe pas d'Empereur de Rome... Il existe bien un Empereur des Romains, mais c'est un titre électif, purement honorifique, reconnu par toute l'Europe et par Votre Majesté elle-même dans l'Empereur d'Allemagne. Ce titre ne peut appartenir en même temps à deux souverains. Il n'est qu'un titre de dignité et d'honneur, lequel ne diminue en rien l'indépendance réelle et apparente du Saint-Siège... Charlemagne a trouvé Rome dans les mains des Papes. Il a reconnu, il a confirmé sans réserve leurs domaines ; il les a augmentés par de nouvelles donations ; il n'a prétendu aucun droit de domination ni de supériorité sur les Pontifes comme souverains temporels. Il n'a prétendu d'eux ni dépendance ni sujétion.

Si nous étions assez malheureux pour que le cœur de Votre Majesté ne fût pas ému par nos paroles, nous souffririons avec une résignation évangélique tous les désastres... ; nous affronterions toutes les adversités plutôt que de nous rendre indigne de notre ministère en déviant de la ligne que notre conscience nous a tracée.

Pie VII adressait cette lettre directement à Napoléon, l'informant qu'il ne l'avait communiquée à personne, car son désir le plus vif était de garder le secret sur un différend aussi douloureux pour son cœur. Mais Napoléon n'était pas homme à se laisser toucher par tant de délicatesse ; et son ambassadeur à Rome, Fesch, maladroit, ne savait qu'envenimer encore le conflit en exagérant les prétendus périls que la présence des Anglais sur territoire pontifical faisait courir à l'Empire.

Fesch cependant est encore trop ecclésiastique : Napoléon le remplace par Alquier, l'ancien ministre de la République à Naples, demande la démission du Secrétaire d'Etat Consalvi (le négociateur du Concordat), requiert l'arrestation du ministre d'Angleterre Jackson et la fermeture des ports romains aux bâtiments étrangers, fait occuper Civita-Vecchia, distribue à Talleyrand la principauté de Bénévent et à Bernadotte la principauté de Ponte Corvo, l'une et l'autre sises en territoire pontifical...

A son audience de départ, le cardinal Fesch entend Pie VII lui dire, devant Alquier : — « Répétez à l'Empereur que s'il nous fait violence, nous protesterons à la face de l'Europe et que *nous ferons usage des moyens temporels et spirituels* que Dieu a mis entre nos mains. » Et comme Alquier, surpris, se plaint de ce fier langage, Pie VII poursuit :

Nous voyons dans des lettres particulières de Sa Majesté qu'on ne nous regardera plus comme souverain, si nous n'accédons au système fédératif (Confédération dite du Rhin) et si nous ne consentons pas à être compris dans l'enclave de l'Empire. On inculpe à tort le cardinal Consalvi. Il paraît qu'on croit à Paris que nous avons la faiblesse de nous laisser diriger par sa volonté et que nous ne sommes qu'un vrai *fantoccino*. Nous lui donnerons un successeur, et notre opinion ne variera pas... Nous vous prévenons que si l'on veut s'emparer de Rome, nous refuserons l'entrée du château St-Ange. Nous ne ferons aucune résistance, mais vos soldats devront briser les portes à coups de canon. L'Europe verra comme on nous traite, et nous aurons du moins prouvé que nous avons agi conformément à notre honneur et à notre conscience...

Alquier comprend que rien ne brisera la fermeté pontificale. Mais rien non plus n'arrêtera le cours, désormais ininterrompu, des violences impériales. Consalvi a beau, pour le bien de la paix, résigner le 17 juin ses fonctions de Secrétaire d'Etat : Napoléon n'en persiste pas moins à frapper à tort et à travers Il déporte aux forteresses de Fenestrelle, d'Ivrée, aux îles Ste-Marguerite, tous les prêtres qui lui paraissent « avoir des idées ultramontaines ou dangereuses pour l'autorité. » Il enjoint à l'évêque de Poitiers de se rendre dans son diocèse avec des instructions de nature à « changer l'esprit de ce diocèse, le plus mauvais de France. » C'est maintenant, contre le clergé français comme contre le clergé italien et contre le Pape, une guerre de tous les instants, à propos de tout, sermons, liturgie, presse, catéchisme imposé malgré l'opposition du Pape, institution, par sa seule volonté, de deux fêtes nouvelles, la Saint-Napoléon (de S. Neapolis, martyr sous Dioclétien) fixée au 15 août, et la fête du Couronnement, fixée au dimanche qui suit le 11 frimaire. Des sièges épiscopaux sont vacants dans le Milanais et les provinces vénitiennes : Napoléon y pourvoit, mais le Pape refuse l'institution canonique à ses candidats. Napoléon est alors fort occupé aux armées (Iéna, 14 octobre 1806 ; campagne d'hiver sur la Vistule, décemb. 1806-janv. 1807 ; Eylau, 8 février ; Dantzig, 26 mai ; Friedland, 14 juin). La paix de Tilsitt (8 juillet) met tout le monde à ses genoux. Il ne reste plus que le Pape. C'est contre lui que Napoléon se retourne maintenant. Il écrit de Dresde au vice-roi d'Italie (22 juillet 1807) ces lignes insensées :

Il n'y a pas un coin du monde où je n'aie fait encore plus de bien à la religion que le Pape n'y fait de mal... Le Pape qui me dénoncerait à la chrétienté cesserait d'être Pape à mes yeux. Je ne le considérerais que comme l'Antechrist envoyé pour bouleverser le monde et faire du mal aux hommes, et je remercierais Dieu de son impuissance... Peut-être le temps n'est-il pas éloigné où je ne reconnaîtrai le Pape *que comme évêque de Rome*, comme égal et au même rang que les évêques de mes Etats. Je ne craindrai pas de

réunir les Eglises gallicane, italienne, allemande, polonaise pour faire mes affaires sans le Pape... Je serai toujours Charlemagne pour la Cour de Rome, et jamais Louis le Débonnaire !

Pie VII accepte encore de se prêter à une négociation et d'envoyer à Paris le cardinal de Bayane, désigné par l'empereur même. Mais l'Empereur ordonne au vice-roi (Eugène de Beauharnais) de retenir à Milan le cardinal, jusqu'à ce que l'on sache s'il a vraiment tous les pouvoirs voulus pour accorder tout ce qui doit être accordé : inutile de négocier si le Pape ne veut pas marcher dans le système de l'Empire ; sinon, l'Empereur en appelle à un Concile général, « seul organe de l'Eglise infaillible et arbitre souverain de toutes les contestations religieuses. » Entre temps, il donne ordre au général Lemarois de s'emparer du duché d'Urbino, de la province de Macerata, de Fermo et de Spolète.

Pie VII comprend que tout est fini ; il suspend les pouvoirs donnés à Bayane et le rappelle à Rome. Napoléon, furieux, expédie Miollis avec une brigade (10 janvier 1808) et ordre d'occuper le château St-Ange et d'arrêter les agents du roi Ferdinand de Naples et les Anglais qui se trouvent à Rome. L'attentat est exécuté le 2 février. Pie VII célèbre comme de coutume la Messe de la Purification, fait afficher une protestation contre l'envahissement de sa capitale, envoie au Corps diplomatique une note où il explique que toutes ces violences ont été préméditées. Miollis expulse de Rome le Secrétaire d'Etat, cardinal Doria, sous prétexte qu'il est Génois : Pie VII le remplace par le cardinal Gabrielli. Napoléon, de son côté, rappelle Alquier, trop peu rude à son gré, et enjoint au vice-roi Eugène de partager l'Etat pontifical en deux gouvernements : Lemarois gouvernera le pays entre Apennins et Adriatique ; et Miollis, Rome et les provinces entre Apennins et Méditerranée. La garde pontificale est incorporée de force dans l'armée française ; un agent français est installé à la direction de la Poste romaine ; on met la main sur toutes les imprimeries ; les cardinaux napolitains sont expulsés de Rome *manu militari*, etc. Jusqu'à Lucien Bonaparte qui devient suspect d'attachement au Pape : Napoléon mande à Joseph de l'inviter à quitter Rome ; sinon, il le fera enlever. Il donne des ordres minutieux pour l'organisation des provinces romaines en préfectures et sous-préfectures : — « Il faut en finir avec ces bêtes ! » — « Le courrier du Pape, écrit-il le 16 mars, ne m'a apporté que des bêtises, car il n'y a rien de bête comme ces gens-là ! »

Par décret du 2 avril 1808, il annexe purement et simplement à son royaume d'Italie les provinces pontificales, occupées précédemment, d'Urbino, d'Ancône, de Macerata, de Camerino ; lance sur le Quirinal, le 7 avril, un détachement français qui désarme la garde noble et arrête le capitaine des Suisses ; crée dans l'Etat romain des compagnies de gardes civiques pour maintenir l'ordre et leur impose la cocarde tricolore ; procède à de nouvelles arrestations d'officiers pontificaux qu'il expédie à Mantoue ; fait envahir les appartements du Secrétaire d'Etat, cardinal Gabrielli, mettre les scellés sur son portefeuille, et lui intime ordre de regagner dans les deux jours son évêché de Sinigaglia (11 juin) ; ordre de confisquer le temporel de tous ceux, évêques ou prêtres, qui refuseront de prêter le serment interdit par Pie VII.

Et dans toute l'Europe « chrétienne, » personne ne dit mot ! Pie VII seul reste debout. Il a remplacé Gabrielli par Pacca. Miollis, qui trouve qu'il n'a rien gagné au change, envoie à Pacca un ordre d'exil pour Bénévent. Mais Pie VII, sous les yeux du major chargé d'exécuter l'ordre, vient prendre Pacca par la main et l'emmène dans ses appartements, où il partagera sa captivité. Miollis furieux envoie des dragons enlever le cardinal Antonelli, doyen du Sacré Collège, et Mgr Arezzo, pro-gouverneur de Rome, et les fait conduire hors de la ville. D'autres gouverneurs dans les provinces sont également arrêtés ; le Quirinal est bloqué étroitement par la troupe. Il ne reste de liberté dans Rome que pour les bandits, qui, sûrs de l'impunité, troublent les fêtes religieuses et se livrent à tous les excès.

Qu'eût-on vu si Napoléon n'avait eu que le Pape à combattre, si d'autres ennemis n'avaient exigé une part de son attention ? 1808, c'est la grande année où les affaires d'Espagne l'engagent dans une impasse : abdication de Charles IV et avènement de Ferdinand VII, 20 mars ; abdication de Ferdinand VII et proclamation de Joseph Bonaparte roi d'Espagne et des Indes, 6 juin ; désastre de Baylen, où l'on vit, pour la première fois dans notre histoire, 20 000 Français se rendre en rase campagne, 21 juillet ; capitulation de Junot à Cintra, 30 août ; évacuation de Madrid par le roi Joseph, qui écrit à Napoléon : — « Je n'ai pas un seul partisan... Il faudrait 100 000 échafauds en permanence pour maintenir le prince condamné à régner sur les Espagnols... » Contrecoup de tout ceci en Europe. A Berlin, à Vienne, on tressaille d'espoir ; à Londres, joie débordante. Napoléon organise les fêtes d'Erfurt (sept.-octob.), fait au tsar les concessions voulues, puis, rassuré, part pour l'Espagne, 29 octobre, remporte, en décembre et janvier, des succès sans lendemain, et rentre à Paris le 23 janvier 1809, laissant ses généraux aux prises avec l'héroïsme des défenseurs de Saragosse et des guérillas qui ne connaîtront plus de relâche.

1809, c'est la déclaration de guerre de l'Autriche, une nouvelle campagne sur le Danube (avril), l'entrée des Français à Vienne (13 mai), et Wagram (6 juillet). Mais Napoléon ne perd pas de vue le Pape. C'est de son camp impérial de Vienne qu'il signe, le 17 mai, les décrets qui réunissent définitivement les Etats pontificaux à l'Empire français, déclarent Rome ville impériale et libre, offrent au Pape un revenu de 2 millions de francs, et créent une Consulte extraordinaire pour prendre, au nom de l'Empire, possession des Etats romains et les

faire passer sans secousse de l'état actuel à l'état constitutionnel.

En exécution de ces décrets, le 11 juin, au bruit des salves d'artillerie, le drapeau tricolore est arboré sur le château St-Ange et remplace le drapeau pontifical, tandis qu'on lit dans les rues le décret d'annexion.

Pie VII, alors, non sans une dernière hésitation, signe les copies de la Bulle d'excommunication et la fait afficher, à l'heure des Vêpres, à la porte des églises de Rome. Il y rappelle ce qui s'est passé les années précédentes, et que tout espoir de paix est désormais perdu...

A ces causes, par l'autorité de Dieu tout-puissant, par celle des SS. Apôtres Pierre et Paul et par la nôtre, nous déclarons que tous ceux qui, après l'invasion de Rome et du territoire ecclésiastique, après la violation sacrilège du patrimoine de S. Pierre par les troupes françaises, ont commis à Rome et dans les Etats de l'Eglise contre les immunités ecclésiastiques, contre les droits même temporels de l'Eglise et du Saint-Siège les attentats ou quelques-uns des attentats qui ont excité nos justes plaintes dans les deux allocutions consistoriales des 16 mars et 11 juillet 1808, dans plusieurs protestations et réclamations publiées par nos ordres ; tous leurs commettants, fauteurs, conseillers ou adhérents ; tous ceux enfin qui ont facilité l'exécution de ces violences ou les ont exécutées par eux-mêmes, — ont encouru l'excommunication majeure et autres censures et peines ecclésiastiques portées par les saints canons et Constitutions quelconques, par les décrets des Conciles généraux, et notamment du saint Concile de Trente ; et au besoin, Nous les excommunions et anathématisons de nouveau, les déclarant par là même déchus de tous privilèges et indults accordés de quelque manière que ce soit, tant par nous que par nos prédécesseurs...

Pie VII toutefois, — non plus qu'Innocent XI au temps de Louis XIV, — Pie VII ne voulait point troubler la paix publique nulle part, et défendait expressément à tous les peuples chrétiens et à ses sujets de causer le moindre tort à ceux que regardaient les présentes censures, soit dans leurs biens, soit dans leurs droits.

Le lendemain, notification officielle de l'excommunication était adressée par le Pape à l'Empereur (Bref du 12 juin) :

Pie VII, Serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les fidèles qui liront ces présentes, Salut et Bénédiction apostolique :

Forcés de nous servir de l'autorité que le Père céleste, qui nous a établi pour gouverner l'Eglise, nous a accordée ;

Par ces présentes par nous dressées et signées et scellées de l'anneau du Pêcheur :

Nous déclarons que Napoléon Ier, empereur des Français, et tous ses adhérents, fauteurs et conseillers, ont encouru l'excommunication dont nous l'avons autrefois menacé lui-même et plus particulièrement dans notre dernière protestation, pour avoir, par son décret du 17 mai dernier, ordonné l'envahissement de la Ville de Rome ;

Nous déclarons que la susdite excommunication sera encourue *ipso facto* par tous ceux qui, par la force ou par tout autre moyen, s'opposeraient à la publication des présentes.

Sont compris dans la même excommunication tous les membres de notre Collège apostolique, évêques, prélats, prêtres tant séculiers que réguliers qui, par quelque motif que ce soit et respect humain, refuseraient de se conformer à ce qui, avec l'assistance du Père des lumières, a été statué par nous dans nos décrets des 10 et 11 du mois de juin courant.

Napoléon brave l'excommunication, comme l'ont bravée les Césars germaniques du moyen âge. Il écrit de Schœnbrunn au roi de Naples (Murat), le 20 juin :

Je reçois à l'instant la nouvelle que le Pape nous a tous excommuniés. C'est une excommunication qu'il a portée contre lui-même. Plus de ménagements ! C'est un fou furieux qu'il faut renfermer. Faites arrêter le cardinal Pacca et autres adhérents du Pape.

L'exécuteur de ces hautes œuvres sera le général Radet, mandé de Toscane à Rome, un homme qui a eu de bons moments dans sa vie, qui en juin 1791 a essayé, au péril de sa vie, de sauver Louis XVI à Varennes, et qui, après la chute de Napoléon, fera présenter à Pie VII par Mgr Cortois de Pressigny (ambassadeur de Louis XVIII) une lettre suppliante où il demande au Pape de venir au secours de l'honneur de l'un de ses enfants « qui a eu le bonheur de contempler de près une vertu plus qu'humaine ! »

C'est le matin du 6 juillet qu'il a pu « contempler cette vertu plus qu'humaine. » Dans la nuit du 5 au 6, vers 2 h. 1/2, il avait fait investir le Quirinal par la troupe. Après une heure de tentatives violentes, assaut, rupture des portes, désarmement des gardes suisses, les soldats, guidés par un traître, entrent au Quirinal, Radet en tête. Radet trouve le Pape assis à son bureau, revêtu du rochet, du camail et de l'étole, l'anneau du Pêcheur au doigt. Radet ôte son chapeau, et présente à la signature du Pape un papier contenant la levée de l'excommunication et l'acceptation d'une pension annuelle de 2 millions. Le Pape l'écarte d'un geste. Radet répond que, s'il veut accepter les propositions du gouvernement français, il pourra rester à Rome ; sinon, il devra le suivre : — « Je n'ai agi en tout, dit le Pape, qu'après avoir consulté l'Esprit-Saint, et vous me taillerez plutôt en pièces que de me faire rétracter ce que j'ai fait. — En ce cas, dit Radet, j'ai ordre de vous emmener loin de Rome. » Pie VII se lève, prend son bréviaire, et s'avance vers la porte en donnant la main au cardinal Pacca. Radet, très ému, s'incline et baise l'anneau papal. Pie VII sort, descend lentement, parmi les débris de portes brisées, les grands escaliers, donne une dernière bénédiction à la Ville, et monte en berline, pendant que les soldats, impressionnés par cette majestueuse tranquillité, présentent les armes. Pacca s'assied à côté de lui. On ferme à clef les portières, et l'on part au galop avec une escorte de gendarmes. Il est 4 heures du matin ; pas un Romain n'a assisté à l'enlèvement. Les augustes captifs sont conduits en France par Florence, Gênes, Grenoble. De Grenoble Pacca est dirigé sur Fénestrelle, où il restera trois ans et demi enfermé, tandis que Pie VII, par Valence, Avignon, Aix et Nice, sera acheminé sur Savone,

où on va le garder trois ans à la préfecture, sans qu'il puisse recevoir personne ni écrire quoi que ce soit hors la présence de ses surveillants. Les cardinaux présents à Rome et dans l'Etat pontifical, au nombre de 26, seront gardés à Paris, où l'empereur veut les avoir sous la main pour diriger les opérations d'un Conclave éventuel et imposer à un nouveau Pape des serments sacrilèges.

Jésus-Christ eut pitié de son Eglise et lui épargna les douleurs d'un Conclave dirigé par Napoléon. Pie VII survécut deux ans à son bourreau. Celui-ci, à la nouvelle de l'excommunication, écrivait au vice-roi d'Italie, Eugène : — « Que me veut le Pape avec son excommunication ? Pense-t-il faire tomber les armes des mains de mes soldats ? » L'hiver de 1812 en Russie fut la réponse du Ciel à cette bravade. Plus tard, Pie VII sera le seul de tous les souverains d'Europe à intercéder pour que des adoucissements soient apportés à la captivité de Sainte-Hélène. C'est Pie VII qui obtiendra du gouvernement anglais l'envoi de l'aumônier dont Napoléon dans son malheur avait fait la demande. Napoléon alors lui rendait justice : — « Pie VII, dit-il à Las Cases, est vraiment un agneau, un véritable homme de bien que j'estime, que j'aime beaucoup et qui, de son côté, me le rend un peu, j'en suis sûr. Vous ne le verrez pas trop se plaindre de moi, ni porter surtout une accusation directe et personnelle... » Napoléon mourut le 5 mai 1821 ; Pie VII, le 2 août 1823, à quatre-vingt-un ans. Les derniers mots de Napoléon furent : « Tête... armée !... » Les derniers mots de Pie VII : « Savone... Fontainebleau ! » les deux villes où le Christ avait préparé, dans la tribulation de son Vicaire, le triomphe de son Eglise [1].

II. — La *Revue de Paris*, 1er juin, publie de nouvelles pages des Souvenirs manuscrits du comte de Sainte-Aulaire, que nous avons déjà rencontré l'an dernier (*Ami*, p. 386-9), qui sous Louis-Philippe fut ambassadeur de France à Rome, à Vienne, à Londres, membre de l'Académie Française en 1841, † 1854.

Cette fois, ce qu'on nous donne de lui, ce sont des *Souvenirs sur Napoléon*. Il a été chambellan de l'Empereur ; il lui garde sa sympathie ; il le venge de certaines imputations ; mais il ne peut s'empêcher de relever chez lui la pose, une affectation insensée d'insensibilité, d'impassibilité. Les apologistes, quand ils célèbrent en Jésus-Christ l'idéal de l'Homme complet, l'Ecce Homo, sont heureux de relever qu'Il n'est pas de ces gens qui ont peur de montrer leurs sentiments, qui rougiraient de les laisser voir, de laisser transparaître leur cœur, qui se croient obligés, pour leur prestige, de dissimuler leurs affections sous un extérieur insensible, solennel, invariablement austère : Jésus, Lui, ne cache rien. Il nous montre son Cœur tout grand ouvert ; Il laisse les paroles de tendresse monter à flots de son Cœur à ses lèvres ; et non seulement Il nous dit son amour, mais Il condescend à nous demander le nôtre en retour.

Napoléon, au contraire, « avait eu l'idée monstrueuse *qu'il deviendrait plus grand en cessant d'être homme.* » Il voulait qu'on le crût au-dessus de tout ce qui est affaire de cœur, de sentiment. Montalivet, un jour qu'il lui recommandait un sujet pour un emploi, faisait valoir l'affection véritable que ce sujet portait à l'Empereur : — « Que m'importe qu'il m'aime ? » répond froidement celui-ci. Montalivet, blessé dans son affection, sent des larmes monter à ses yeux. L'Empereur, le regardant avec distraction : — « Vous m'aimez donc, vous ? — Oui, Sire, je vous aime depuis votre enfance, et vous le savez bien. » Et l'excellent homme prend dans ses deux mains une main de l'Empereur et la serre avec une effusion de sensibilité qui n'obtient que ces paroles : — « Je ne demande pas qu'on m'aime, mais qu'on me serve bien... *Je ne suis pas un homme, mais un personnage historique.* »

Si l'on avait une supplique à lui présenter, il ne fallait guère espérer le toucher par aucune des faiblesses de l'humanité. Il était fort *raisonnable,* mais seulement raisonnable. Tout ce qui n'était pas mathématique manquait auprès de lui son but : on sentait qu'il vous écoutait pour prononcer un jugement, qu'il était importuné de tout ce qui touchait soit vous, soit lui. Il ne voyait que votre affaire, la comprenait d'une manière abstraite et voulait que dans la moindre chose on reconnût en lui non pas l'homme, mais l'arbitre des affaires du monde. S'il avait accordé une grâce, nommé à un emploi, les remerciements l'importunaient. Il semblait dire : — « Pensez-vous que je l'aie fait pour vous ? Je l'ai fait parce que je le croyais juste et utile. »

Il y avait si peu d'intimité dans son service qu'ayant été chambellan aux Tuileries, à l'Elysée, à St-Cloud, je ne pourrais dire où se trouvait dans aucun de ces palais sa chambre à coucher. Je ne l'ai jamais vu s'habiller et, ce qui est plus fort, je ne l'ai jamais vu à table. Tous les détails de sa vie intime étaient soigneusement cachés à nos yeux. Tout ce qui appartenait à l'homme était restreint dans le moindre espace possible pour laisser plus de place au souverain, pour réserver plus d'éclat à la fonction. L'Empereur voulait que les Français, ses serviteurs, vissent en lui non pas un bon maître, mais un être d'une nature supérieure et impassible, quelque chose comme la Fatalité antique. Or quel moyen de s'enthousiasmer pour la Fatalité ? Toutes les puissances du cœur se révoltent contre ce système désolant que le chrétien ne peut concilier avec l'idée de Dieu. En se présentant ainsi non comme un homme, mais comme une chose, l'Empereur se privait d'un moyen de gouvernement, de toutes les affections qui ne se donnent qu'à l'homme.

Il imposait silence à ses affections, parce qu'il jugeait que cela était de son intérêt, que cela était nécessaire à son prestige. Ce qui veut dire qu'au fond il n'aimait personne, car : « Les affections

[1] Sur la fin chrétienne de Napoléon, voir *Ami* 1921, p. 193-8. — Sur toute cette histoire de la persécution de Napoléon, voir le livre de Welschinger, *Le Pape et l'Empereur 1804-1815*, Paris, Plon 1905, un des plus beaux livres d'histoire que nous ayons sur cette terrible époque. — *La Rome de Napoléon,* de Madelin, est surtout l'histoire de l'administration française à Rome de 1809 à 1814. Sur ces deux ouvrages, voir *Ami* 1905, p. 808 ; 1906, p. 379.

n'existent pas là où elles ne se rangent qu'en seconde ligne après les intérêts. Ce que l'Empereur éprouvait lui-même, il le supposait chez les autres. De toutes les puissances morales, il ne reconnaissait que les intérêts, parce qu'ils ont seuls un but positif vers lequel il est *raisonnable* de diriger toutes les autres facultés. »

Peu avant le divorce, il eut une entrevue avec la reine Hortense (née du premier mariage de Joséphine). Hortense le connaissait trop bien pour croire qu'il fût utile de l'attendrir. L'Empereur lui parla de son divorce comme d'un événement inévitable, auquel il était inutile d'apporter aucun obstacle. Hortense fit une réponse courte et froide : — « Elle et sa famille devaient tout à l'Empereur. Elles en conserveraient toujours une grande reconnaissance... Leur devoir était de se sacrifier tous, puisqu'il croyait qu'il y allait de son bonheur. » — A ce mot, l'Empereur l'interrompt en sanglotant : — « Eh ! croyez-vous, Hortense, qu'il s'agisse ici de mon bonheur ? Il s'agit de ma destinée, de mes projets politiques, auxquels je sacrifie mon bonheur et le vôtre... et aussi votre affection, car, après ceci, votre mère, Eugène (frère d'Hortense et vice-roi d'Italie) et vous, vous ne m'aimerez plus... » Et il pleura encore longtemps, n'écoutant rien des protestations qu'Hortense lui faisait de son affection, de leur affection à tous trois... En fait, Hortense a dit n'avoir plus jamais depuis ce jour retrouvé chez l'Empereur aucune tendresse pour sa mère, ni pour son frère, ni pour elle... Alors, que signifiaient ces larmes ?

Ces larmes... étaient un adieu aux premières affections de sa vie. Il ne voulait pas les conserver parce qu'elles n'entraient plus dans son système politique, et il les effaçait de son cœur par un acte de sa volonté, comme il proclamait dans un Bulletin de la Grande Armée : « Telle maison a cessé de régner en Europe. »

On comprend avec cela que l'amour n'ait joué qu'un bien petit rôle dans un cœur aussi déformé. Certes il aimait les femmes, et avec tout l'emportement d'un tempérament très ardent : voir ses lettres à Joséphine, lettres antérieures à son arrivée au pouvoir, *Ami* 1924, p. 469-470. Mais, une fois maître de la France, il ne leur donna plus que ses sens ; sa volonté leur ferma hermétiquement son cœur. C'est ce que disait un jour une grande dame que Sainte-Aulaire plaisantait sur les attentions dont on l'avait vue l'objet de la part de l'Empereur : — « Rien, dit-elle, ne me paraîtrait plus humiliant que d'avoir été la maîtresse de l'Empereur. Il lui fallait des femmes à qui il fit signe, et qui fissent la révérence, après. » — Au reste, depuis son mariage avec Marie-Louise, non seulement la conduite extérieure de l'Empereur a été régulière, mais il n'a pas été possible à la malignité la mieux informée de donner quelque probabilité à une histoire scandaleuse, dit Sainte-Aulaire, qui n'a sans doute en vue que les temps de séjour à Paris, car, en campagne, on n'en saurait dire autant, même au retour de la campagne de Russie, où il fallut que ses familiers lui fissent honte de certain caprice, particulièrement déplacé en pareille détresse de l'armée. — Ce qui est sûr, c'est qu'il voulait l'ordre à sa Cour, qu'il n'y tolérait pas de scandales affichés, qu'il s'est montré très dur pour les hommes à bonnes fortunes.

Je rappelais, il y a un instant, la beauté de la physionomie si tendrement humaine de l'Homme-Dieu. Comment ne pas évoquer aussi, devant cette dureté de Napoléon, la page immortelle de Bossuet dans l'Oraison funèbre du prince du Condé ?

Loin de nous les héros sans humanité ! Ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires ; mais ils n'auront pas les cœurs. Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devait donc faire comme le fond de notre cœur, et devait être en même temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui vient pardessus, loin d'affaiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre. Les cœurs sont à ce prix ; et les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à dire des douceurs de la société. Jamais homme ne les goûta mieux que le prince dont nous parlons : jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect... Reconnaissez le héros qui, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paraître grand, sans s'abaisser pour être civil et obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes...

III. — Sous ce titre, **Autour de Robespierre** (in-8 de 260 p., 20 f., Paris, Payot), M. Albert Mathiez, professeur à l'Université de Dijon, recueille une série d'articles donnés à diverses revues, *Revue de France*, *Revue Historique*, surtout *Annales révolutionnaires*, dont M. Mathiez est Directeur. Lesdites *Annales* sont l'organe de la *Société des études robespierristes*, présidée par M. Mathiez lui-même et qui se propose la glorification de Robespierre, par la publication de ses Œuvres, par l'érection d'une statue, par toutes les occasions qui se présenteront. L'autre jour, *Débats* du 5 juin 1925, M. Jean Bourdeau, peu suspect de cléricalisme, notait qu' « un regain de gloire revient à Robespierre de la révolution russe, » et que « c'est à lui, bien plus qu'à Marx, que les bolcheviks ont emprunté l'idée de dictature et de terreur, comme l'unique moyen de fonder un État libre, heureux et prospère, tel que la République des Soviets en offre au monde l'éblouissant spectacle. » Or, précisément, dès l'aube de la Révolution russe, le 9 avril 1917, c'est l'idéal robespierriste que M. Mathiez avait proposé au nouveau gouvernement russe, par le télégramme suivant :

La Société des Etudes robespierristes, réunie en assemblée générale, salue avec enthousiasme la victoire de la Douma sur le despotisme et y voit le prélude de la victoire des Alliés sur le germanisme. Elle souhaite ardemment que la Révolution russe trouve pour la diriger *des Robespierre et des Saint-Just*, grâce auxquels elle évitera le double écueil de la faiblesse et

de l'exagération. — Le président de la Société, A. MATHIEZ.

M. Mathiez a été jadis le disciple et l'ami de M. Aulard. Depuis, ils ont fait la preuve que ce n'est pas au cœur des dévots seulement que le fiel peut entrer. Ils ne sont pas de la même religion. Ils servent deux idoles différentes. M. Aulard est dantoniste ; M. Mathiez est robespierriste, et il a hérité de la haine de Robespierre contre Danton. Ses attaques contre Danton lui ont même attiré cette bonne fortune, il y a quelques années, d'être couvert d'éloges, dans un organe catholique, par un de nos éminents confrères catholiques qui eut le tort de ne pas laisser entrevoir la source empoisonnée de cet antidantonisme, à savoir, le robespierrisme de M. Mathiez.

Ceci dit, et notre point de vue ainsi éclairé, reste que M. Mathiez est un historien fort érudit, minutieux, méthodique, rigoureux (beaucoup plus que M. Aulard, ce qui, il est vrai, n'est pas un immense compliment), loyal et consciencieux (du moins je n'ai rien qui me permette de penser le contraire, et je ne sache pas que M. Mathiez se soit jamais abaissé aux viles besognes où M. Aulard s'est attelé en des feuilles de bas étage). On peut se fier aux faits comme aux textes qu'il apporte. L'exégèse qu'il en donne mérite moins confiance : il voit avec ses yeux, qui ne sont pas les nôtres ; mais il met sous nos yeux les éléments d'une vision meilleure que la sienne.

Il a découvert deux lettres, par exemple, où Herman, le sinistre président du Tribunal révolutionnaire, fait évincer, à deux reprises, son frère de postes d'avancement, à coups de maximes comme celles-ci : — « Tu dois savoir qu'un fonctionnaire n'a ni parents, ni amis... Il ne faut pas mettre son bonheur dans une petite augmentation d'appointements. » Ces phrases, tout naturellement romaines, coulaient de source, glose M. Mathiez... De source ! des poncifs pareils ! — « Elles mettent à nu, dit-il encore, une âme candide (la candeur d'Herman !) toute pénétrée de l'amour de la chose publique » (p 10, p. 147). Et pourquoi tant s'extasier devant quelques honnêtes phrases glanées parmi des horreurs ? Si M. Mathiez ouvrait son Evangile, il y lirait que nul homme, en ce monde, n'est tout entier dans le mal, que jusque dans les pires ténèbres morales quelques lueurs honnêtes filtrent, que seul le démon est *totus in maligno*.

Il apporte, sur Catherine Théot, des témoignages nouveaux qui tendent à établir la parfaite insignifiance de cette femme. Mais ces témoignages sont contredits par d'autres, qui gardent leur force.

Il a 35 pages sur le Culte de l'Etre Suprême. Il s'attaque à la légende malveillante qui représente Robespierre sous les traits d'un fanatique et d'un pontife. Il ne la démolit pas ; il veut montrer que Robespierre en cette affaire ne s'est laissé conduire que par des raisons purement politiques : les deux points de vue ne se contredisent pas. Il veut trouver une excuse au déisme de Robespierre, et n'y voit que question d'opportunisme :

On peut penser ce qu'on voudra du déisme de R. Qu'on le trouve périmé, usé, je n'y contredis pas, mais il a ménagé le *passage* entre le catholicisme exclusif et tyrannique et la pensée libre. Il a été un *échelon* nécessaire... Robespierre comprit que, pour élever le peuple à la Révolution et le détacher de ses superstitions, il ne fallait pas heurter de front sa mentalité séculaire, ébranler d'un seul coup ses croyances fondamentales. Il s'ingénia à lui présenter l'émancipation nécessaire sous la forme la moins troublante à son entendement. Il lui parla le seul langage qui lui était accessible... On ne peut faire à Robespierre un crime d'avoir été de son temps (c.-à-d., dans la pensée de M. Mathiez, de n'avoir pas été résolument athée, « laïque »). On doit lui tenir compte, un très grand compte, de ce qu'il a *toujours subordonné son idéal religieux à son idéal social*. Il aimait moins Dieu que le peuple et il n'aimait Dieu que parce qu'il le croyait indispensable au peuple.

Voilà une profession de foi qui est très claire, qui fait la lumière crue, sinon sur la pensée de Robespierre, qui appelle une autre exégèse, du moins sur la pensée de M. Mathiez.

Il dit que Fouquier-Tinville n'était pas, comme on l'a cru, l'instrument de Robespierre, mais qu'au contraire ces deux hommes se détestaient. Certes oui, ils se détestaient, mais cela ne prouve pas que l'un ne fût pas l'instrument de l'autre : dans le monde politique, les instruments ne sont pas nécessairement des êtres que l'on aime et que l'on estime.

Près de 100 pages sont données au neuf Thermidor, aux intrigues qui l'ont préparé, à l'attitude de Robespierre à la Commune la nuit du 8 au 9. Le 9 Thermidor fut affaire de luttes de personnes plus encore que « conflit de programmes ou de partis. » Ceci est l'évidence même : les principes, aux mains des grands ancêtres, n'ont jamais été que des armes de circonstance, indéfiniment interchangeables.

Les vrais Terroristes, nous dit-on, ce n'étaient pas les victimes du 9 Thermidor, mais ses auteurs. Mettons qu'ils se valaient. Quand on voit, dans l'équipe qui est montée à l'assaut de Robespierre, des gens comme Fouché, Tallien, Vadier, Amar, Collot d'Herbois, Billaud, on n'est point tenté de leur avoir l'ombre de reconnaissance : si la Terreur a pris fin, ce n'est pas eux qui l'ont voulu.

Je crois que c'est ici, dans ce livre, que pour la première fois l'on voit clair dans la nuit du 8 au 9 Thermidor. La reconstitution qu'en fait M. Mathiez au moyen de papiers inédits des sections parisiennes, ruine l'opinion reçue sur la prétendue timidité légalitaire de Robespierre et donne les véritables motifs de la défaite de la Commune. Il y eut là trois ou quatre heures, de dix heures du soir à deux heures du matin, où Robespierre était maître de la situation et pouvait déclencher le mouvement d'où la Commune fût sortie victorieuse et la Convention écrasée. Il ne l'a pas fait : pourquoi ? Il ne faut pas faire de lui « un niais que le scrupule légalitaire paralysait » : ah ! mais non, et M. Mathiez a raison de protester contre cette légende. Il n'a pas manqué de courage civique. Il

a manqué de clairvoyance. Il s'est trompé sur la situation politique. Il n'a pas cru possible la coalition des terroristes de la Montagne, ses ennemis, avec les modérés de la Plaine, qui jusque-là l'avaient suivi. Il a fait confiance à la Convention. Il a cru que la lutte engagée contre les Comités de la Convention ne serait qu'une lutte parlementaire, qui se résoudrait par des moyens parlementaires. Il ne lui est pas venu à l'esprit qu'il ne pourrait plus remonter à cette tribune, théâtre pour lui de tant de succès, et que sa voix serait étouffée sous la sonnette du président et les clameurs des conjurés, et qu'il serait décrété d'arrestation sans avoir pu même esquisser une défense.

Il y a là, dans le récit de cette nuit du 9 Thermidor, un tableau dramatique d'une intensité poignante.

Le chapitre final de M. Mathiez est intitulé : *Babeuf et Robespierre*, ou Robespierre communiste. M. Mathiez découvre un lien étroit, une filiation directe entre Robespierre et Babeuf. Ceci ne semble pas du tout prouvé. On peut, chez Robespierre, trouver des textes pour toutes les idées : songez qu'à la Constituante, le 31 mai 1791, il a demandé qu'on efface des Codes la peine de mort : « La peine de mort n'est autre chose qu'un lâche assassinat. » D'où il suit que ce n'est pas à des textes qu'il faut demander le fond de sa pensée, à supposer que ce fond existe. C'était un pur opportuniste. Ses idées les plus avancées, dit Michelet, n'étaient qu'une surenchère à l'égard de Marat, dont la popularité le faisait « jaunir. » La thèse de Quinet, reprise par Jaurès, c'est que Robespierre adaptait ses doctrines aux péripéties de sa lutte contre les Girondins : par exemple, le 24 avril 1793, il demande à la Convention que les riches seuls payent l'impôt ; survient, le 31 mai, la chute des Girondins, et Robespierre de s'écrier que « c'est faire injure au peuple que de l'empêcher de contribuer aux dépenses publiques. » Robespierre, d'après Jaurès, cherche, par ses ambiguïtés, à laisser quelque jeu à l'action et aux espérances populaires. D'autre part, il a l'air de ne condamner que la propriété féodale : il ne voudrait pas brouiller le peuple et la bourgeoisie.

Si Babeuf s'est réclamé de Robespierre, ce n'est point question de principes ; mais c'est qu'à ces gens-là, aux communistes, plus on est avancé, plus il semble qu'on leur fraye les voies. Nos communistes d'aujourd'hui fraient avec les radicaux, avec qui ils n'ont rien de commun (sauf l'anticléricalisme) : le radicalisme bourgeois est la négation du communisme ; mais la France, quand le radicalisme aura achevé de la démolir, sera plus près d'être mûre pour le communisme. Kerensky a fait le lit de Lénine ; les Girondins ont fait le lit de Robespierre ; Robespierre, s'il eût vécu, eût fait le lit de Babeuf. Voilà pourquoi Babeuf, dans le *Chant des Egaux*, a chanté Robespierre ; voilà pourquoi il a été chanté par Karl Marx, après 1880 ; voilà pourquoi il est l'idole des bolchevistes russes : — « Réveiller Robespierre, disait Babeuf, c'est réveiller tous les patriotes énergiques de la République et avec eux le peuple ! »[1].

IV. — La *Revue des Deux Mondes* a commencé de publier (15 juillet, 1er et 15 août, 1er septembre) le *Journal intime* d'Emile Ollivier. Ollivier, aux principales époques de sa vie, a tenu ce journal, où il notait projets, lectures, rencontres, impressions de nature et d'art, choses vues ou entendues. Beaucoup de choses insignifiantes en tout ceci, évidemment. La *Revue* n'en extrait que les passages qui évoquent le mieux le monde du Second Empire. Même ces extraits semblent souvent longs. Quelques notations seulement ici :

5 avril 1857. Il va voir Cousin, qui deux heures durant est presque seul à parler, comme de coutume. Conversation surtout politique : — « N'abolissez pas le budget des cultes, dit Cousin ; le Catéchisme ne peut être détruit que *par les siècles.* »

Voilà bien la religion de Cousin : ne pas attaquer de front le catholicisme, parce qu'il demeure une puissance et que ce n'est pas encore notre siècle qui en viendra à bout.

Un autre jour, 3 février 1860, à un grand dîner, Ollivier est voisin de table de Cousin ; et Cousin, toujours loquace, arrivé à la question (alors si brûlante) du Pape, « pose les propositions suivantes : — On ne peut se passer de religion. — La religion catholique est *pour nous, nés en France*, la meilleure des religions. — Sans pouvoir temporel du Pape, il n'y a pas de catholicisme. — Donc, il faut défendre le Pape. »

14 avril 1860 : visite à Thiers. Ollivier le félicite de son dernier volume ; Thiers lui parle de la manière d'écrire l'histoire, qui n'est, après tout, qu'une narration : — « C'est la même (manière) que pour parler aux hommes assemblés, dit-il. Rappelez-vous que dans une réunion d'hommes, *on n'a d'action qu'en expliquant clairement les choses.* On est perdu, dès que la prétention littéraire se montre. » Appliquer ceci à l'éloquence de la chaire, en particulier. — Sur la politique intérieure, Thiers a une double alliance en vue : il faudrait s'allier, dit-il, avec les catholiques et les industriels (Thiers croyait assurément nous faire beaucoup d'honneur en nous mettant au niveau des industriels) :

Tous les intérêts de la France sont catholiques, dit-il. L'Amérique du Nord, qui a envoyé le plus d'argent

[1] Un Allemand a pris l'an dernier Robespierre pour thème d'une étude (portée aux nues au-delà du Rhin) sur la psychopathologie de l'instinct despotique (*Robespierre, Studien zur Psychopathologie des Machttriebes*, par Hans von Hentig, Stuttgart, Jul. Hoffmann 1924). Deux parties : 1° étude de l'homme, de son ascendance, sa jeunesse, sa « Physis, » sa « Psyche, » ses amis, ses ennemis, les femmes, et 2° *Mann und Welt* ou Robespierre démagogue, dictateur, pape, enfin tombé. Hentig applique à son héros la méthode psycho-analytique de Freud, sans grand succès. Il en fait un timide ; il explique par la timidité son éloignement des femmes (il explique par la timidité aussi l'attitude de Napoléon vis-à-vis des femmes !) ; il ne veut voir dans son « intégrité » qu'un moyen conscient d'éclipser les autres. Il lui dénie toute originalité ; il croit que Robespierre n'eut que fort peu de pensée personnelle, ce qui est vrai ; mais il allègue en preuve de ceci la manie, générale alors, de faire des citations des auteurs classiques : preuve assurément aussi inattendue qu'inopérante.

au Pape, est notre plus grand marché. *Le catholicisme est nécessaire*. Pour moi, je suis un vieux philosophe, et quand mon curé viendra, je le recevrai poliment, mais je lui dirai : « Mon curé, c'est Platon, Descartes, etc... » Mais la masse n'est point ainsi. Or, le pouvoir temporel est le seul moyen de contenir les prêtres. Sans lui, ils seraient des fanatiques intraitables, dont on ne pourrait pas venir à bout. Supposez un capucin pape : sans pouvoir temporel, il bouleverserait le monde.

Ollivier lui objectant que les catholiques sont des alliés dangereux : — « Non, fait-il, ils sont surtout bêtes. »

Thiers un autre jour (3 juin 1858) lui disait déjà :

— Il faut combattre le clergé : avec lui, rien n'est possible; vous le trouverez quelquefois socialiste, jamais libéral. Mais il faut le combattre d'une certaine manière. Je suis philosophe religieux; le Culte est nécessaire aux masses. Or, le culte le plus ancien est le meilleur ; le Pape est un personnage fort respectable, ainsi que l'a dit Voltaire, auquel il faut baiser les pieds et lier les mains.

Sur la politique étrangère, Thiers a résumé ainsi, ce jour-là, son opinion, qui est un peu moins indécente :

Le Piémont sera anglais; il imitera l'exemple de Washington ; il nous paiera par l'ingratitude. Quoi qu'il en soit, si l'Empereur laisse la question italienne de côté et s'unit à l'Autriche (ceci était dit en 1860 : se rappeler les embarras inextricables de Napoléon III alors, *Ami* 1924, p. 467), avec laquelle nous avons des intérêts communs en Allemagne, *pour empêcher l'unité allemande au profit de la Prusse ;* en Orient, pour ne pas livrer le Danube aux Russes, — il reprendra le Rhin et pourra enlever Gibraltar à l'Angleterre.

Lui-même, Ollivier, élevé hors de la foi chrétienne et mort de même (comme nous avons expliqué jadis), il est déiste. Il coupe volontiers son Journal d'invocations à Dieu : par exemple, « 22 octobre (1857), 7 heures. Dans deux heures je serai marié (avec la fille de Liszt). O mon Dieu, à toi mes dernières heures d'attente ! Prends-nous à l'ombre de tes ailes, et rends-moi digne de cette noble jeune fille ! » — « 8 mars (1860, à la suite d'une plaidoirie couronnée de succès). Merci, ô mon Dieu, de la joie que tu m'envoies aujourd'hui. Je gagne mon affaire de Guerry. »

11 avril 1860. Il était encore de l'opposition républicaine des Cinq. L'Empereur essaie de le rallier. Il note :

Je reçois une invitation à dîner pour les Tuileries; je suis allé moi-même, le soir, en sortant du concert Rubinstein, porter la réponse suivante : — « A M. le duc de Tarente, Chambellan. Je vous prie de remercier l'Empereur de l'invitation à dîner qu'il vous a donné l'ordre de me transmettre et de lui faire savoir qu'il m'est impossible de l'accepter. J'ai l'honneur de vous saluer. »

Le 1er janvier 1859, l'Empereur, à la réception du Corps diplomatique, prononce des paroles qui laissent clairement entendre que la guerre est imminente contre l'Autriche. C'est pitié de voir comment les gens de l'opposition républicaine, les plus bruyants du moins, prennent la chose : pour eux, la France n'entre pas en ligne de compte ; le tout est de jeter l'Empereur dans l'embarras, et sans doute aussi prévoient-ils que l'Eglise n'aura pas à se louer de la campagne qui se prépare. Ollivier note (12 janvier), que les Jacobins sont tous prêts à donner leur concours à l'Empereur (pour la guerre), tandis que les libéraux s'y refusent : dans le premier camp, Jules Favre ; dans le second, lui-même, Picard, Darimon, Littré :

15 janvier... *La Presse* et *Le Siècle* continuent à souffler la guerre. Philis (avocat qui sera en 1870 secrétaire général du Ministère de la Justice) et Floquet sont les plus décidés pour la guerre. Nefftzer (le futur fondateur du *Temps*) la désire aussi. Henri Martin, de Laforge pensent de même. Thiers et Lamartine sont contre...

La guerre, disent le plus grand nombre, c'est l'inconnu, on ne sait pas ce qui peut en sortir. Dans tous les cas, *elle nous tirera de notre ennui (!!)*.

La politique qui consiste à se jeter dans l'inconnu, note Ollivier, la politique de l'*alea jacta est,* est indigne d'un homme d'Etat. La politique a précisément pour but, non de s'abandonner à l'inconnu, mais de le conjurer, et de réduire, tous les jours, par les efforts de la liberté, la part du hasard et de la fatalité... Quant à notre ennui, il n'est pas à désirer que nous en soyons distraits, il faut qu'il s'augmente, qu'il devienne tellement intolérable que nous prenions enfin le parti de chercher un refuge contre lui dans les combats de la liberté...

Réunion de républicains chez Carnot : Carnot, Garnier-Pagès, Pelletan, Hérold, Clamageran, Charton se sont prononcés contre la guerre, Floquet et Guiniard pour. Chez Thiers une réunion semblable a eu lieu : Duvergier de Hauranne et Rémusat se sont prononcés pour ; Thiers contre. Montalembert est également hostile à la guerre.

14 mars... Une erreur de nos amis, et qui se manifeste encore dans cette circonstance, c'est de croire que *le but justifie les moyens*. — « *Peu importe*, disent-ils, *la nature et la légitimité de la guerre actuelle ;* nous devons la soutenir *par cette seule raison qu'elle peut renverser le Gouvernement.* » Je n'admets pas cette doctrine... Cette démoralisation, cette absence de foi est due à ce que, depuis le XVIe siècle, le principe suprême de la politique a toujours été celui-ci : que *la fin justifiait les moyens*. Que les partis ne se renvoient pas la responsabilité de cette maxime ! Ils ont tous commis la faute de blâmer le principe quand ils étaient vaincus et de l'appliquer quand ils étaient vainqueurs ; tous, ils ont cru au droit de la *victoire* et non à celui de la *défaite*... Un seul Gouvernement est pur de cette tache, et ce sera son honneur éternel, malgré d'inévitables fautes : c'est le Gouvernement provisoire de 1848. Malheureusement, cela n'a été qu'une lueur passagère ; depuis, nous sommes retombés dans la nuit...

Le Siècle (le grand organe antichrétien d'alors : voir *Mélanges* de Veuillot) est complètement bonapartiste. « Il n'y a contre la guerre, dit-il, que le parti de la peur et de l'intérêt. »

25 avril. — Toutes les troupes partent de Paris. La guerre est saluée à la Bourse par une nouvelle baisse de 2 fr. 25, elle ferme à 62 fr. 85. Dans l'opinion, en dehors de la Bourse, ceux qui ont un intérêt quelconque au maintien de la paix sont furieux. Les autres sont plutôt satisfaits : « Enfin, nous aurons du nouveau, *nous sortirons de notre marasme.* » De très braves gens ne voient là qu'une distraction, et, comme nous sommes tous *joueurs* par quelque côté, ils ajoutent : « On ne sait pas ce qui peut arriver. Qui sait ? ce sera peut-être sa ruine (de l'Empereur)... »

13 mai. — Jules Favre me disait aujourd'hui qu'il ne peut prendre l'Empereur au sérieux, et qu'il est convaincu qu'il *échouera*. Cette opinion est solitaire. Ici personne ne doute d'un succès certain et foudroyant... (Pauvre Favre ! c'est bien lui que Bismarck n'a

pas non plus pu prendre au sérieux à Ferrières, en septembre 1870, ni à Versailles, en février 1871)...

21 mai. — Jules Favre est toujours d'un optimisme magnifique : « S'il est vaincu, nous en profiterons ; s'il est vainqueur, cela fera naître des embarras à l'intérieur. » Grévy voit tout en sombre [1].

Quant à moi, je ne crois pas qu'une victoire l'affaiblisse : elle n'aurait pour effet que de susciter le sentiment bonapartiste.

A la fin de ce mois de mai, Ollivier et sa femme se préparaient à aller à Leipzig entendre le festival que dirigeait Liszt; mais des amis viennent les supplier de ne point partir : « Les Français, à ce qu'il paraît, sont fort mal reçus en Allemagne. Nous sommes à la veille (31 mai) d'une action décisive : on ne sait l'influence qu'une victoire française pourrait produire. » En fait, à la nouvelle de nos premiers succès, la Prusse mobilisait plusieurs corps d'armée. Toute l'opinion catholique allemande poussait la Prusse à entrer en lice aux côtés de l'Autriche, à se montrer en armes sur le Rhin ; et c'est ce péril qui détermina l'Empereur à précipiter la signature de l'armistice, avant qu'il eût, comme il l'avait promis, libéré l'Italie jusqu'à l'Adriatique.

Ollivier ne pensait pas que la paix pût sortir de cette trêve de Villafranca.

Deux choses me paraissent en effet évidentes : que l'Autriche ne peut, à aucun prix, céder amiablement son quadrilatère et la Vénétie; que, d'autre part, il est impossible que l'Empereur se contente de la Lombardie...

Oui, c'était « impossible, » c'était une reculade, et les Italiens le firent bien voir à l'Empereur, à son retour précipité vers la France.

Mais, vive la paix quand même !

15 juillet. — Je suis content, parce que j'aime la paix et que d'elle seule peut naître la liberté. Jules Favre était aussi consterné que j'étais épanoui. Philis était accablé. Pour dissimuler son trouble, Floquet, prenant mon bras avec force, m'a dit : « Tant mieux, ils l'assassineront. » Picard et Ferry étaient joyeux. Les vrais républicains ne déguisent pas leur joie. Notre parti est sauvé du bonapartisme...

17 juillet. — La manière dont l'Empereur s'est engagé dans la guerre, sans consulter personne, et la manière dont il en sort, sans consulter personne, prouve quel est, pour le peuple comme pour le souverain lui-même, l'inconvénient du despotisme.

Ollivier aime à noter aussi les anecdotes qui défraient la malignité publique. Mai 1858, au Corps législatif, au cours d'une discussion sur une demande de crédits, un député, Leclerc d'Osmonville, faisant allusion aux aventures privées d'Haussmann avec une danseuse, et à propos du projet d'Opéra qu'on désavouait, dit :

« Il est fâcheux que M. le Préfet de la Seine fasse entrer l'Opéra partout où il ne devrait pas être. » — L'Assemblée a ri beaucoup. Haussmann l'avait insultée ces jours ci en déclarant à Javal (député, membre du tiers-parti) que ceux qui voteront contre la loi sont stupides, imbéciles, etc., qu'il se f... de l'Assemblée. Ils ont pris leur petite vengeance.

[1] C.-à-d. croit à la victoire, qui ne peut qu'affermir l'Empire : ce qui est du dernier « sombre » pour un républicain.

Ce trait de présence d'esprit de Lamartine, au temps du Gouvernement provisoire, au lendemain de la Révolution de février :

La première nuit, un ouvrier se présente au Gouvernement provisoire suivi de ses camarades. — « Citoyens, dit-il, si, dans deux heures, vous n'établissez pas les organisations du travail, vos têtes ne resteront pas sur vos corps. » — Là-dessus, Garnier-Pagès de commencer un discours pathétique, et l'ouvrier de devenir plus insolent : « Nous ne voulons pas être trompés comme en 1830. » Alors, Lamartine prend la parole : — « Le citoyen a raison, le peuple ne doit plus être trompé, il faut établir l'organisation du travail. Seulement, le Gouvernement provisoire est accablé de travaux ; il est probable que le citoyen aura profondément médité cette question : *qu'il dicte ses idées à monsieur* (un secrétaire qui est dans un coin). Le Gouvernement les examinera, et dans deux heures il proclamera l'organisation du travail. » — Et l'ouvrier de disparaître.

Jules Favre, un autre jour, entre autres traits peu flatteurs pour Crémieux, raconte celui-ci. Lorsqu'on arrêta à la Chambre la liste des membres du Gouvernement provisoire, Lamartine refusa de la lire, disant : « Je ne le puis pas, mon nom y est. » On la passe à Crémieux : « Je ne le puis pas, mon nom n'y est pas. »

Après 1866, après Sadowa, Ollivier se ralliera à l'idée de l'unité allemande, sans enthousiasme certes, mais avec une résignation bien trop aisément satisfaite. En 1861, il est loin d'en être là ; et, au cours d'un séjour à Munich, il écrit sagement (25 août 1861) :

J'acquiers la conviction par ce que j'entends :

1° Que l'unité allemande est *une idée rétrograde, contraire à l'Allemagne* et surtout à la France, contre laquelle elle est dirigée. En Italie, la fédération entre Etats libres eût été préférable à l'unité, car, ainsi que le dit Benjamin Constant avec raison, la variété, c'est la vie ; mais là on peut objecter la nécessité d'une dictature et d'une action intense contre l'oppression étrangère. Rien de pareil ne peut être soutenu en Allemagne, où tous les souverains sont nationaux : j'admets bien qu'on médiatise quelques petits ducs, mais je ne comprends pas que, sous prétexte d'unité, ou étouffe tant de centres de vie locale.

2° Il me semble que l'on croit à la sincérité du mouvement libéral de l'Autriche. On n'aime pas l'Empereur (à Munich), mais on a de lui l'opinion qu'il est tenace et loyal. De cette conviction naît une opinion publique à peu près généralement opposée au mouvement hongrois.

2 avril 1862, il note que, comme on parlait à Saint-Marc Girardin (prof. à la Sorbonne et membre de l'Acad. Française) de Renan et de son cours, où il niait la divinité de Jésus-Christ, Saint-Marc Girardin répondit : — « Il avait besoin, dans sa situation, de faire un coup d'éclat. Il s'en est pris au plus faible. »

Quelques mois auparavant (fin décemb. 1861), il s'est rencontré chez un ami avec M. Duquesnay, curé de St-Laurent de Paris (mort archevêque de Cambrai). M. Duquesnay lui a raconté s'être trouvé à Bordeaux avec Lacordaire. Témoin de l'immense succès des conférences du Dominicain, M. Duquesnay lui dit : — « Mon Père, vous devez avoir quelquefois des pensées d'orgueil ? — Jamais je n'ai

eu même à en repousser, » a répondu Lacordaire. Un autre jour, Lacordaire lui demande : — « Comment traitez-vous les jeunes gens qui, après avoir fait la vie, se repentent ? Leur imposez-vous des peines corporelles ? — Je les traite doucement, répond M. Duquesnay. — Quant à moi, reprend Lacordaire, je suis très sévère. C'est le corps qui les a entraînés ; il faut mater le corps : jeûnes, coups de discipline jusqu'au sang, voilà ce que je leur prescris. Du reste, je les aime. Il me prend souvent envie de les embrasser, de les serrer dans mes bras. »

Au printemps de 1862, tout le monde se croit à la veille d'une révolution, « tous les hommes sérieux et honnêtes, » disent les rapports adressés à l'empereur. Ollivier note : — « Le fait est que jamais l'inquiétude et la désaffection n'ont été plus générales. Les affaires sont nulles, la misère augmente, et tous les partis, ayant été successivement trompés, commencent à s'unir pour se retourner contre le maître ; tout devient matière à opposition... Evidemment il va tenter un coup. Lequel ? Beaucoup croient : une guerre. Mais avec qui ? »

Girardin le journaliste lui expose ses vues, fort superficielles, et qui sont d'un homme qui ne travaille pas :

Pour comprendre ses opinions financières, note finement Ollivier, il faut savoir qu'il a des terrains à vendre, et qu'il ne trouve pas d'acheteurs. — Allez au fond des avis de la plupart des hommes, vous trouverez un terrain à vendre.

V. — Dom Flicoteaux, qui au début de cette année *(Vie spirituelle,* janvier, cf. *Ami* 23 avril, p. 264 6) nous a parlé si magnifiquement de l'Epiphanie Fête de la Royauté universelle de N.-S., traite *(Vie spirituelle* de septembre) de *l'Epiphanie de Notre-Dame* aux noces de Cana et de la « mystérieuse réponse » de Jésus à sa Mère. Marie n'était pas absente de l'Epiphanie aux Mages ; et ce n'est pas sans raison que l'Evangile, d'un mot rapide, mentionne sa présence : *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus,* nous montrant ainsi comment Dieu lui a confié le soin de présenter elle-même aux princes de la Gentilité le Roi de l'univers : « Il fallait, dans la pensée divine, que les Mages, en adorant leur Souverain Seigneur, reconnussent du même coup la noblesse de sa divine Mère, et rendissent à celle-ci l'hommage que réclamait sa suréminente dignité. »

A Cana aussi, Marie est là ; et S. Jean, dès les premiers mots, fait ressortir la place qui lui revient dans l'événement : « Le troisième jour il se fit des noces à Cana en Galilée, et la Mère de Jésus était là. » Et c'est sur l'initiative miséricordieuse et discrète de Marie que s'ouvre la scène : « Le vin étant venu à manquer, la Mère de Jésus lui dit : Ils n'ont pas de vin. » A quoi Jésus fait la « réponse mystérieuse » qui a été l'objet de tant d'interprétations diverses dont dom Flicoteaux dit les lacunes.

S. Chrysostome met la démarche de Marie au compte de la vaine gloire : *Volebat se splendidiorem per Filium reddere,* ce que S. Thomas trouve énorme : *In verbis illis Chrysostomus excessit* (IIIa, q. 27, art. 4). Mais S. Chrysostome, † 407, écrivait avant le Concile d'Ephèse, qui, en définissant solennellement la maternité divine (431), a marqué pour le culte de Marie le point de départ de son vrai développement.

Ecrivait aussi avant Ephèse S. Augustin, † 430, qui suppose au Christ le dessein d'écarter purement et simplement une demande qu'il juge inopportune, déplacée même sur les lèvres de sa Mère.

Après Ephèse, on écartera toute idée de reproche ou de réprimande du Christ à sa Mère. Mais ce ne sera pas toujours sans peine.

D'aucuns, suivis de nos jours encore par le P. Knabenbauer, par le P. Durand, et s'appuyant sur le double témoignage de Tatien et de S. Grégoire de Nysse, proposent d'ajouter un point d'interrogation final qui permettrait de traduire : « *Femme, laissez moi faire : est-ce que mon heure n'est pas venue ?* » Solution à laquelle dom Fl. reproche 1° de mal entendre l'interjection *Quid mihi et tibi,* qui ne signifie pas proprement : « Laissez-moi faire, comptez sur moi, » mais plus simplement et nettement : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? » et qui dès lors équivaut au rejet formel d'une intervention, au refus d'entrer en rapports, — et 2° ce qui est autrement grave, c'est que, dans cette exégèse, on ne voit plus à quoi a servi l'intervention de Marie, rapportée cependant non sans dessein par l'Evangéliste : il ne reste plus la moindre part à Marie dans le miracle qui se réalise sous ses yeux et dont le Christ se réserve jalousement tout l'honneur.

Cajetan, qui ne recule pas devant les opinions singulières, explique : — « Que nous importe *à nous deux, mihi et tibi,* ce manque de vin ? Ni vous ni moi ne sommes chargés d'y pourvoir » : ce qui est en contradiction avec le contexte, où nous lisons la réalisation immédiate du miracle.

Maldonat imagine l'hypothèse d'un semblant de refus, d'un reproche simulé, dont le seul but aurait été d'apprendre aux disciples et à nous-mêmes que nous ne devons pas déférer aux instances de nos proches lorsque nous avons à accomplir une œuvre surnaturelle. — Ceci, d'abord, est assez peu digne ; et puis, où est la leçon, puisque la demande, soi-disant importune, est exaucée quand même ? « Est-ce que le miracle final n'autorise pas, au contraire, toutes les indiscrétions, si indiscrétion il y a ? »

Interprétation de S. Cyrille d'Alexandrie, la lumière du concile d'Ephèse, qui « aujourd'hui encore se trouve rallier la majorité des exégètes et la plupart des théologiens » : la réponse du Sauveur n'est pas un refus catégorique, mais une constatation nette que l'heure n'est pas encore venue pour Lui de manifester sa puissance par des prodiges. La demande de Marie est donc prématurée. Mais, loin de constituer un reproche, la réponse du Fils n'a d'autre but que de mettre en pleine évidence la

souveraineté de la Mère, dont la prière est assez puissante pour avancer l'heure des miracles et modifier ainsi au profit des hommes le programme tracé par Dieu. — Mais ceci laisse toujours inexpliqué le *Quid mihi et tibi...* Et puis, comment peut-on dire que l'heure des miracles n'était pas encore venue ? La vie publique est déjà inaugurée, à cette date ; le baptême dans le Jourdain a été marqué par un prodige ; Jean-Baptiste a prononcé son *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.*

C'est pourquoi dom Fl. propose une autre explication. Cette *heure*, sur les lèvres de Jésus, désigne, non pas l'heure d'effectuer des miracles, mais l'heure de sa Passion, heure unique, l'heure pour laquelle il est venu en ce monde, *propterea veni in horam hanc*, celle qu'il appelle « son heure » tout court : ce mot *hora*, dans le IVe Evangile, quand il est employé *sine addito*, sans être suivi d'une locution qui en détermine le sens particulier, désigne toujours l'heure de la Passion.

Par là s'explique le sens du *Quid mihi et tibi ?* Marie observe discrètement que le vin manque : Jésus répond que son intervention est inopportune parce que l'heure de la Passion n'a pas encore sonné. Marie demande une chose : Jésus répond en parlant d'une autre. Marie parle d'un vin matériel : Jésus parle du vin spirituel qui sera son sang versé.

Déplacer ainsi la question en prêtant à une demande d'ordre temporel une signification spirituelle, c'est là un procédé très familier au Seigneur dans l'Evangile. C'est un système de diversion habile pour dégager doucement les âmes des préoccupations terrestres et les élever à sa suite dans les régions supérieures que jamais il ne quitte. Voyez : à la Samaritaine qui lui parle eau matérielle, il s'obstine à ne parler qu'eau spirituelle. Aux Apôtres qui ensuite lui apportent du bourg de quoi refaire ses forces, il répond qu'il a une autre nourriture que celle-là, ce qui leur fait croire qu'on lui a déjà porté des provisions. Aux Juifs qui le lendemain de la multiplication des pains lui demandaient une nourriture terrestre, il propose l'aliment tout spirituel de sa chair immolée pour la vie du monde. A Thomas qui lui demande où il va et quel chemin il faut prendre pour le suivre, il répond qu'il est lui-même la Voie, la Vérité et la Vie. A Marthe qui lui parle pour son frère de la vie du corps, il répond qu'il vient ressusciter les âmes de la mort du péché (Jo., xi, 25). — Dom Fl. nous permettra d'observer que dans tous ces cas le passage d'un sens à l'autre, du matériel au spirituel, est transparent et a toujours été clair pour toute la Tradition, tandis qu'on ne saurait en dire autant du verset en question.

Mais cette transposition de sens une fois admise, si Jésus a voulu dire vraiment que n'est pas encore venue l'heure de sa Passion, l'heure de verser son Sang, de verser aux hommes le Vin unique qui doit opérer leur salut, c'était du même coup dire à Marie que n'a donc pas sonné encore non plus l'heure de l'union solennelle du Rédempteur et de la Corédemptrice, l'heure où ils s'uniront dans la douleur pour donner naissance à une humanité nouvelle : la réponse du Sauveur n'est pas un refus, mais une promesse de l'admirable alliance et communauté qui doit s'établir entre eux sur le Calvaire :

Tout bien considéré, il est très vrai de dire que, depuis le début de la vie publique jusqu'à l'heure de la Croix, il n'y a plus rien de commun entre la Mère et le Fils, puisque le rôle maternel de la Vierge Marie à l'égard de Jésus a pris fin avec le temps de la vie cachée, et que son rôle d'Epouse ne commence proprement qu'avec la Passion du Sauveur. De telle sorte que la coopération *active* de Notre-Dame à l'œuvre de notre salut se trouve comme suspendue pendant tout le cours de la vie publique.

S. Jean ne fait intervenir Marie que deux fois dans son Evangile : à Cana, et au Calvaire. A Cana, c'est la promesse ; au Calvaire, c'est la réalisation. A Cana, c'est le commencement de l'activité messianique du Sauveur ; au Calvaire, c'en est l'achèvement. A Cana comme au Calvaire, Jésus l'interpelle par ce nom de « *femme* » dont ce n'est pas assez de dire qu'il n'implique aucune nuance de mépris : car ce n'est pas cela qui peut nous rendre compte de ce qu'il y a d'insolite et d'étrange dans une telle appellation sur les lèvres du plus aimant des fils. Pour entendre la signification véritable de ce *mulier* et son divin à-propos, il faut se souvenir qu'à Cana comme au Calvaire c'est moins le Fils de Marie qui s'adresse à sa Mère que le nouvel Adam à la nouvelle Eve, l'Epoux à l'Epouse. Comment ne pas voir dans ce *mulier* une allusion mystérieuse à la première parole de salut : *Inimicitias ponam inter te et mulierem ?*

Nous laissons au lecteur, conclut dom Fl., le soin d'apprécier les avantages d'une solution qui justifie rigoureusement tous les termes du récit évangélique, en coordonne avec aisance les diverses parties, et qui, de plus, établit un lien solide entre deux épisodes visiblement conjugués.

Mais surtout, comment ne pas reconnaître que le signe de Cana ainsi expliqué fait admirablement valoir le rôle de Notre-Dame dans l'économie surnaturelle ? Il nous plaît de découvrir que l'œuvre rédemptrice est subordonnée par le Sauveur lui-même, non plus au consentement, mais à la demande empressée de sa divine Mère, à qui il procurera sur la Croix le vin précieux que sollicite sa tendresse maternelle. A Cana, la Vierge Marie ne se contente pas de prendre l'initiative du miracle, mais elle préside encore à la dispensation du merveilleux breuvage. Et comme ce breuvage symbolise le Sang précieux du Christ Jésus, nous découvrons du même coup le droit qui revient à Notre-Dame sur tous les écoulements du Sang rédempteur.

Pour dire les choses plus simplement, *les noces de Cana* (c'est dom Fl. qui souligne) *furent pour la Vierge Marie l'occasion de se manifester à nous comme l'Epouse du Verbe fait chair.* Car la Vierge Marie est unie au Christ, non pas seulement en qualité de Mère, mais de plus, et très véritablement, au titre d'Epouse. Epouse du Christ, Notre-Dame l'était déjà sans doute en raison de l'union hypostatique, mais elle devait l'être encore, et plus proprement, du fait de sa participation au Sacrifice de la Croix et de l'assistance qu'elle prêta directement au Sauveur dans l'acte même de notre Rédemption. Aux noces de Cana, dans une cir-

constance dont tous les détails étaient divinement appropriés à ce mystère, le Christ Jésus annonça l'union qui, l'heure venue, devait se consommer entre lui et la Vierge Marie, pour le salut du monde...

VI. — En vue du centenaire de la naissance du cardinal Lavigerie (né 31 octobre 1825, à Bayonne, † 1892), deux bons travaux à signaler : l'un, de M. Goyau, *Revue des Deux Mondes,* 15 mars, 1er et 15 avril, 1er mai; l'autre, du P. Jalabert, *Etudes,* 20 sept. et 5 oct. M. Goyau écrit en surtitre : *Un grand missionnaire*; et le P. Jalabert : *Un grand Africain.* Lavigerie a connu d'autres gloires : il s'était fait un nom dans les lettres, dans le haut enseignement en Sorbonne, dans l'épiscopat en France, avant d'être appelé en 1867 à l'archevêché d'Alger. Mais c'est son apostolat africain qui demeurera sa caractéristique essentielle devant la postérité et qui dès maintenant le classe au premier rang des grands serviteurs de l'Eglise à la fin du XIXe siècle et du même coup au premier rang des grands serviteurs de la France, des grands « agents de la politique française en Afrique. »

M. Goyau vient de recueillir son travail en volume (in-12 de 272 p., 2 portr., 9 f., Paris. Plon). En tête, 40 pages d'Introduction sur l'œuvre de la France en Afrique avant Lavigerie, œuvre éclatante de hauts faits militaires, mais où personne ne s'était guère soucié encore de colonisation ni d'apostolat. Puis de rapides pages sur ses débuts, en un Petit Séminaire du pays basque, puis à St-Nicolas du Chardonnet, sous Dupanloup, puis à St-Sulpice, puis étudiant aux Carmes, docteur ès lettres, professeur de quatrième au Petit Séminaire Notre-Dame des Champs, catéchiste en deux pensionnats de religieuses, professeur aux Carmes, membre du chapitre de Ste-Geneviève dans le Panthéon rendu au culte (1853), professeur à la Sorbonne (1854). où il traite, six années durant, de l'Ecole d'Alexandrie, du protestantisme, du jansénisme; chargé, sur la désignation du P. de Ravignan son directeur, de l'Œuvre, récemment fondée, des Ecoles d'Orient, où il donne la mesure de ce qu'il sera un jour ; refuse l'évêché de Vannes ; accepte un poste d'auditeur de Rote, parce qu'il espère que ce titre lui permettra de plaider plus efficacement, à Rome et à Paris, la cause de cet Orient où son âme d'apôtre s'est enfin sentie au large. La Rote ne lui donne pas ce qu'il a rêvé : il n'est pas fait pour être « juge de murs mitoyens. » Evêque de Nancy en 1863, il y fait la connaissance de Mac-Mahon : rencontre providentielle qui va décider de sa vie. L'évêché d'Alger étant devenu vacant (16 novembre 1866) par la mort de Mgr Pavy, et Alger étant érigé en métropole avec création de deux évêchés suffragants, Mac-Mahon, nommé dans l'intervalle gouverneur de l'Algérie, songe immédiatement (17 nov.) à Lavigerie, et tient à le pressentir avant de suggérer son nom à l'empereur. Lavigerie répond par retour du courrier que, s'il s'agissait d'un siège plus considérable que celui de Nancy, il dirait non ; mais, puisqu'il est question d'une « mission pénible, laborieuse, d'un siège épiscopal de tous points inférieur au mien, et qui entraîne avec lui l'exil, l'abandon de tout ce qui m'est cher, » « un évêque catholique, » en pareil cas, ne peut hésiter.

Il a fait à Nancy son apprentissage d'évêque ; il va devenir, à Alger, l'évêque missionnaire. L'Algérie à christianiser, et puis, plus au-delà, un continent barbare de 200 millions d'âmes à conquérir : voilà ce qu'il entrevoit. Et il le dit tout de suite. Il le dit si fort que le gouvernement s'en émeut et que Mac-Mahon lui-même n'a plus qu'un désir : se délivrer d'un collaborateur dont il voit maintenant que tout est à craindre. L'empereur le lui avait bien dit : — « Je ne comprends pas, maréchal, pourquoi vous tenez tant à avoir Mgr Lavigerie. Vous ne ferez pas bon ménage avec lui... C'est un prélat trop ardent pour un pays musulman, où les questions religieuses doivent être traitées avec un tact infini. » Si bien que l'on offre à Lavigerie la coadjutorerie de Lyon, où le cardinal de Bonald est fort âgé. Mais Lavigerie déclare tout net à l'empereur : — « Ce serait une honte. Il dépendait de Votre Majesté de me nommer ou de ne pas me nommer au siège d'Alger ; mais puisque j'y suis nommé, je veux et je dois y aller. »

Le décret impérial de transfert est signé le 12 janvier 1867 ; et Lavigerie fait son entrée solennelle à Alger le 15 mai suivant. Quelques jours après, paraît sa première Lettre pastorale :

Je viens à vous à une heure solennelle pour l'Afrique chrétienne, à l'heure où la hiérarchie catholique ressuscite enfin dans sa plénitude sur ce sol abreuvé du sang des martyrs. L'Eglise et la France se sont unies pour relever ces gloires du passé, et elles m'envoient vers vous comme le messager de la vérité, de la charité et de la paix...

Faire de la terre algérienne le berceau d'une nation grande, généreuse, chrétienne, d'une autre France, en un mot ; répandre autour de nous les vraies lumières d'une civilisation dont l'Evangile est la source et la loi ; les porter au-delà du désert jusqu'au centre de cet immense continent encore plongé dans la barbarie ; relier ainsi l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale à la vie des peuples chrétiens : telle est, dans les desseins de Dieu, notre destinée providentielle[1].

Programme d'une hardiesse inouïe, au point qu'un de ses Pères Blancs se demande *(Revue française* du 18 octobre) si ce n'est pas en vertu d'une lumière prophétique que le jeune archevêque le traçait. Porogramme qu'en moins de dix ans il réalisera point par point, en devenant successivement et presque par la force même des choses l'apôtre de la Kabylie, du Sahara, du Soudan et de l'Afrique équatoriale.

[1] Déjà de Nancy il écrivait à ses diocésains :

« Je vous quitte, pour porter, si je le puis, mon concours à la grande œuvre de civilisation chrétienne qui doit faire surgir, des désordres et des ténèbres d'une antique barbarie, une France nouvelle. »

Et encore : — « L'Algérie n'est qu'une *porte ouverte par la Providence* sur un continent barbare. »

Et plus tard : — « Je ne puis m'empêcher de considérer toujours nos colonies d'Algérie et du Sénégal comme deux grandes portes que la miséricorde divine a ouvertes pour tant de peuples à la charité et à la vérité catholique. »

Napoléon III redoutait son tempérament ardent, son « manque de prudence et de mesure. » Voilà bien les jugements des hommes. Jamais apôtre n'a poussé plus loin que lui l'esprit de prudence surnaturelle. Ardent, bouillant, il l'était certes dans ses conceptions ; mais, dans l'exécution, la mesure même. Il faut lire là-dessus le travail qu'un de ses Pères Blancs vient de publier dans la *Revue d'Histoire des Missions* (fascicule de septembre) sous ce titre : *Les idées principales du Cardinal Lavigerie sur l'Evangélisation de l'Afrique.* Ce que Lavigerie demande dès le début à ses missionnaires en Kabylie, pays musulman, ce n'est pas simplement d'exercer avec plus de prudence que partout ailleurs, ni même avec le *summum* possible de prudence, le prosélytisme direct auprès des indigènes : c'est de s'y abstenir de tout prosélytisme :

Il est interdit, écrit-il, tant aux Pères Jésuites qu'aux missionnaires du Vén. Géronimo (Pères Blancs) de parler de religion aux Kabyles *si ce n'est des dogmes qu'ils admettent.*

Et comme le Provincial des Jésuites lui soumet de respectueuses observations, il précise :

Ce n'est pas seulement la prédication publique que je défends, — c'est la prédication *même individuelle,* jusqu'au moment... que je me réserve de déterminer moi-même.

Au Supérieur des Pères Blancs, il réitère ses défenses en chacune de ses lettres :

Il faut vous astreindre aux règles que je vous ai données : *ne jamais parler de religion aux Kabyles,* sous aucun prétexte. Surtout n'engager aucun d'eux, ni de près ni de loin, à se faire chrétien...
Gardez vous bien de faire du prosélytisme...
Le mouvement que vous me signalez est très important, mais... il faut surtout s'abstenir absolument de toute propagande religieuse...

Ce sont « les Règles de la sagesse, » écrit-il (Lettre circulaire de 1880).

En 1886, au Chapitre Général des PP. Blancs, il révèle son intention de « faire faire un pas en avant à la mission de Kabylie » : il permet la prédication chrétienne, mais seulement *selon la méthode historique,* à l'exclusion du catéchisme :

Avec un peuple primitif, déclare-t-il, essentiellement attaché aux récits traditionnels, il semble qu'il n'y a qu'une méthode rationnelle : la méthode historique. Mettre un catéchisme entre (leurs) mains et espérer le leur expliquer est une illusion complète. Il faut leur raconter, sans réflexions autres que celles qui se présentent d'elles mêmes, l'histoire de la Religion et de l'Eglise... Ils en sauront bientôt plus, sur nos dogmes et notre religion, lorsqu'on les aura bien mis au courant de cette histoire, que s'ils apprenaient par cœur notre catéchisme.

C'était un pas en avant, assurément, mais combien timide au gré des missionnaires ! Le Provincial des PP. Blancs gémissait de se voir obligé ainsi « à noyer plus ou moins la doctrine dans les faits historiques, comme on noierait quelques gouttes de vin dans un verre d'eau. » Mais, tout de même, ajoutait-il en esprit de belle obéissance, « en multipliant les verres d'eau et les gouttes de vin,... on peut enfin arriver... »

C'est précisément pour contraindre ses missionnaires à « multiplier les verres d'eau et les gouttes de vin » que le cardinal impose sa méthode historique. L'âme musulmane n'est pas apte à goûter de prime abord le vin pur de la doctrine servie à forte dose (telle qu'elle est servie dans les catéchismes) : le venin coranique dont elle est toute pénétrée, réagirait violemment au premier contact de la doctrine pour lui en inspirer le dégoût insurmontable. C'est goutte à goutte, noyée dans l'histoire de la Religion, et dosée avec un soin minutieux, qu'il faut l'infiltrer, comme insensiblement, dans l'esprit des musulmans !

L'excellent Provincial obéit, et il y a du mérite. Il n'est pas persuadé pourtant ; et il revient à la charge, comme tout inférieur a le droit ou le devoir de le faire vis-à-vis de son Supérieur. Il croit vraiment qu'il peut espérer davantage pour les jeunes gens des internats ; et, dans une suite de lettres et de rapports, il supplie qu'on lui donne l'autorisation d'instruire à fond ces jeunes gens, de leur enseigner le catéchisme, de les préparer au baptême, et de le leur administrer ; il reconnaît qu'il faut « une longue préparation et la pratique soutenue des vertus du christianisme pour que l'on puisse admettre au baptême un jeune musulman. » Mais, « si ce travail de préparation était terminé pour une dizaine d'élèves majeurs, » qu'y aurait-il à faire ? — « Je vous avoue que j'ai envie de pleurer, poursuit ce bon religieux, quand je me vois contraint de refuser la grâce du baptême à ces jeunes gens... qui la demandent avec instance, qui vivent depuis de longues années en vrais chrétiens, et qui sont plus instruits de la religion que les 9/10 des Français de France et d'Algérie. Je ne puis m'empêcher de penser que ces jeunes gens ont un droit véritable à recevoir ce Sacrement..., que nous sommes missionnaires pour leur dispenser cette grâce... »

Mais Lavigerie maintient la ligne de conduite fixée, et fait répondre (26 janvier 1887) qu'il faut s'en tenir, pour l'instruction *même des internes,* à la méthode historique, et que, pour chaque baptême d'adulte, la permission écrite de l'Ordinaire est toujours requise.

C'est que, à ses yeux, ce qui distingue le musulman du vulgaire païen, c'est le fanatisme, un fanatisme aveugle, qui a sa racine dans un orgueil incommensurable. Le musulman a, non pas, comme le païen, des croyances et des coutumes religieuses mal définies et issues nul ne sait d'où, — mais une religion venue d'Allah, transmise par le Prophète dans le Livre immuable, sa Loi intangible, son « Coran. » Tout musulman, si ignorant soit-il, sait cela ; et aucun musulman, si savant soit il, ne sort de là. Ils ont tous la conscience assurée d'être des serviteurs d'Allah, des fils du Prophète, des Croyants du Livre. Impossible de leur exposer une doctrine qui n'est pas celle du Coran. Etrangère au Coran, nécessairement ils la méprisent ; opposée, ils la détestent : — « Les indigènes, dit Lavigerie, sont des aveugles auxquels

il ne faut pas présenter tout d'un coup la lumière, sous peine de les voir retomber pour toujours dans les ténèbres, » car cette lumière, en blessant leur orgueil, ne pourrait que provoquer leur haine ou leur dédain.

Provoquer surtout, à la moindre apparence de prosélytisme, une poussée de fanatisme qui serait la ruine de l'œuvre : — « Une seule imprudence d'un seul d'entre vous peut reculer pour bien longtemps, peut-être pour des siècles, le salut de ce peuple. »

Autre raison d'éviter tout prosélytisme : le péril certain et permanent d'apostasie où se trouveraient, en milieux musulmans, les rares convertis que l'on pourrait y baptiser. Un milieu païen est toujours un obstacle à la persévérance des néophytes, mais combien plus un milieu musulman, quand on songe à l'étroite solidarité qui là-bas lie l'individu à la famille, la famille à la Kharouba, celle-ci au village et le village à la tribu ! — « On ne se fait pas aisément une idée de cette solidarité, écrit un missionnaire... On ne trouve pas, en Kabylie, d'individu isolé, vivant libre et indépendant. Non seulement les actes de la vie publique, mais ceux de la vie privée sont surveillés, contrôlés, approuvés ou blâmés... » C'est pourquoi Lavigerie concluait « qu'il y aura péril d'apostasie tant que les circonstances actuelles dureront ou que les conversions ne se feront pas à la fois, en grand nombre. »

C'est pourquoi il était, « pour ce motif, absolument opposé aux baptêmes isolés ! » — « Les Musulmans font bloc, dit-il un jour à ses Pères dans une conférence de retraite. *Avant donc de commencer parmi eux la prédication de l'Evangile, il faut préparer des conversions en masse.* Cette préparation durera peut-être un siècle. »

Cette préparation éloignée, elle sera l'œuvre de la charité, de « la charité seule. » Le cardinal ne veut connaître aucune autre arme, en dehors de la prière : — « Aimez ces pauvres indigènes... Faites-leur du bien... Donnez à tous, par vos paroles et par vos actes, la preuve que vous les aimez comme des frères... La charité, c'est l'arme maîtresse, celle qui pénètre les cœurs ... : que ce soit là tout le secret de votre action. »

La charité sous toutes ses formes : non pas seulement « la charité facile de l'aumône ; » mais l'exercice de la médecine, les relations fréquentes et les visites dans les villages, l'œuvre scolaire pour les enfants.

Une charité qui aille jusqu'à « vivre comme les indigènes » : ceci c'est de l'héroïsme, mais c'est indispensable, et le Cardinal en fait un point de « Règle. » Il faut vivre, chez les Kabyles, en Kabyles, jusqu'à cesser de paraître à leurs yeux des étrangers. Leur confiance est à ce prix. Ils ne la donneront jamais à celui qui ne vit pas comme eux, avec eux, qui ne parle pas comme eux [1], qui ne les connait pas et ne sait pas se faire connaître d'eux. Celui-là est un étranger, l'être étrange auquel on ne songe pas à ouvrir son cœur, parce qu'il ignore comment il faudrait frapper à la porte de ce cœur ; il ne sait même pas quelle en est la porte, ni s'il y en a une.

C'est par là que l'on arrivera enfin à créer chez ces peuples une mentalité nouvelle, à les gagner, à les apprivoiser, à leur faire aimer non pas encore le Christianisme sans doute, mais du moins les chrétiens, les œuvres chrétiennes, le spectacle de la vie chrétienne [1].

C'est ainsi que procédera, vingt ans plus tard, Charles de Foucauld. Sur la vie du P. de Foucauld et sur sa conception de l'apostolat en pays musulman, voir *Ami*, nº du 22 décembre 1921, surtout pp. 728-731. Et c'est l'accomplissement de la prophétie du Maître, qui, le soir de la Cène, a fixé, pour toute la suite des siècles, la pratique de la charité comme le signe divin auquel tout le monde reconnaîtra les siens : *In hoc cognoscent omnes...*

De cet attrait que la charité exerce sur toutes les âmes, même musulmanes, M. Goyau nous apporte un touchant témoignage qu'il a trouvé dans une lettre (inédite) de Montalembert :

> Je viens de lire, écrivait Montalembert à Hilaire de Lacombe, le journal du voyage fait en Espagne, cinquante ans après l'expulsion des Maures, par certain calife, venu voir ce que devenait le royaume de ses aïeux. Il n'admire rien, tout lui paraît petit de ce qui a été fait depuis leur départ, *excepté un couvent des Frères de St-Jean-de-Dieu.* Il n'en revient pas, qu'ils se dévouent aux misérables, et le voyageur constate que *sa religion ne lui a jamais rien montré de pareil.*

M. Goyau (fascicule de sept. de la *Rev. d'Hist. des Missions)* publie quatre lettres (dont trois complètement inédites) du maréchal Niel, alors ministre de la Guerre, relatives au conflit surgi en 1868 entre Lavigerie et Mac-Mahon sur la question des orphelinats arabes. Niel, au début, était tout feu pour Mac-Mahon, et l'empereur aussi. Mais l'empereur se laissa éclairer par l'archevêque et lui donna à peu près gain de cause. Ce qu'il y a de piquant, c'est que l'archevêque, dès le début, trouva un allié assez inattendu, au sein même du Cabinet, en la personne de Baroche, ministre des Cultes. Niel écrit à Mac-Mahon (10 mai 1868) que, l'empereur lui ayant dit de s'entendre avec le ministre des Cultes, il a cru devoir communiquer la lettre dudit Mac-Mahon audit Baroche :

> Je ne dois pas vous dissimuler que je l'ai trouvé (Baroche) peu disposé à donner tort à l'archevêque. Il m'a dit que *la question se réduisait à savoir* si, lorsqu'un évêque avait recueilli, nourri et soigné des

[1] « Je vous ordonne, écrit-il à ses Pères, au nom de l'obéissance que vous m'avez jurée — et cela, *sub gravi* — de parler entre vous le kabyle et l'arabe et jamais le français, et de même de ne pas vous servir d'interprètes avec les indigènes. »

[1] Devant le dévouement des PP. Blancs à panser toutes les plaies qu'on leur présentait, les indigènes se disaient (1873) : — « Pourquoi font-ils cela ? Nos pères et nos mères eux-mêmes ne le feraient point. » — Et se tournant vers les Pères : — « Tous les chrétiens seront damnés, mais vous autres vous ne le serez pas. Vous êtes croyants au fond de votre cœur Vous connaissez Dieu. »
Et devant la création des premiers orphelinats : — « On n'a jamais vu que Dieu et ce marabout chrétien, disaient les Arabes, donner ainsi pour rien à des enfants abandonnés les terres, les maisons et les bœufs. » (Goyau, p. 120-1).

orphelins abandonnés par leurs familles, on pouvait à un jour donné les enlever à l'évêque, non pour les rendre à leurs parents, mais pour les livrer à une tribu qui tenait par-dessus tout à en faire des Musulmans.

Je lui ai dit que la question ne se posait pas si simplement entre l'archevêque et vous, mais que, dans tous les cas, on ne pourrait pas admettre une lutte dans laquelle le gouverneur général se trouvait diminué, aux yeux des populations de l'Algérie, par une divergence de vues qui, des correspondances publiques, arrivent jusqu'aux actes.

Quinze jours après (25 mai), Niel, sur l'ordre de l'empereur, annonçait à Mac-Mahon la fin du conflit et l'amenait discrètement, par d'habiles et lénifiantes explications, à supporter sans trop d'amertume la demi-victoire du prélat.

Lavigerie eut à faire face à des épreuves terribles. Il connut ces crises d'abattement, ces écrasements momentanés qui n'épargnent pas les natures fortes; il put dire, comme un simple saint Paul : *ita ut tæderet etiam vivere*... La grande crise de lassitude est de l'hiver 1870-1871, devant la révolte africaine, devant la famine, devant l'impuissance de la France à soulager tant de misères. Il demande pardon à Dieu, aux hommes, d'avoir entrepris une œuvre que la faillite menaçait. Il songea à tout liquider : — « Dites aux Pères Blancs que je leur rends leur liberté, » signifiait-il un jour au P. Charmetant. Celui-ci lui rapporte, le lendemain : — « Ils ont répondu qu'ils voulaient rester. — Ah ! pauvres chers insensés, fait l'archevêque, que vont-ils devenir ? » Il faut tout vendre, partager entre ceux qu'on a baptisés les terres achetées, renvoyer les autres : — « *Non, Monseigneur, cela jamais, jamais!* » dit le P. Charmetant, alors jeune religieux de vingt-six ans, entré depuis moins de deux ans dans la Société des PP. Blancs. L'archevêque alors, le pressant sur son cœur : — « Restez donc, puisque vous le voulez : c'est votre affaire, ce n'est plus la mienne. Vous aurez la honte de la débâcle. Moi, je n'y suis plus pour rien, je pars. » On était au cœur de l'hiver. Six longs mois, sans argent, sans vêtements, sous la menace grandissante de l'insurrection Kabyle, Charmetant tint héroïquement, sauvant l'honneur, préparant l'heure du renouveau. (Jalabert, p. 656-7; Goyau, p. 111). M. Goyau ajoute délicatement :

Ce fut l'honneur de ces premiers Pères Blancs de ne point l'accuser de désertion et de ne point déserter eux-mêmes la tâche que leur avait remise naguère son esprit de confiance dans l'avenir, momentanément affaibli. Cette nature était si spontanément en dehors, que les fléchissements s'y laissaient voir sans fard, à l'œil nu, dans cette même lumière crue qui d'ordinaire en faisait resplendir la grandeur soutenue, rayonnante.

Je termine par ces lignes finales du *Testament spirituel* du grand Cardinal (écrit en 1884 ou 1885) :

...C'est à toi que je viens maintenant, ô ma chère Afrique ! Je t'avais tout sacrifié, il y a dix-sept ans, lorsque, poussé par une force intérieure, qui était visiblement celle de Dieu, j'ai tout quitté pour me donner à ton service. Depuis, que de traverses, que de fatigues, que de peines !... Je ne les rappelle que pour pardonner et pour exprimer encore une fois mon indicible espérance de voir la portion de ce grand continent qui a connu autrefois la religion chrétienne, revenir pleinement à la lumière; et celle qui est restée plongée dans la barbarie, sortir de ses ténèbres et de sa mort.

C'est à cette œuvre que j'avais consacré ma vie. Mais qu'est-ce qu'une vie d'homme pour une semblable entreprise ? A peine ai-je pu ébaucher ce travail. Je n'ai été que la voix du désert appelant ceux qui doivent y tracer les routes de l'Evangile. Je meurs donc sans avoir pu faire autre chose pour toi que souffrir, et, par mes souffrances, te préparer des apôtres !

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Une personne possède un vieux livre auquel elle n'a jamais touché que pour l'épousseter. Un connaisseur lui dit que ce livre a une grande valeur et lui montre un catalogue indiquant que cette même édition, devenue rare, s'est vendue dernièrement 10.000 francs. Par ailleurs, un prêtre lui dit que c'est un très mauvais livre et qu'elle doit le brûler. Elle se dit : « 10.000 fr., ce n'est pas à dédaigner. J'en donnerai la plus grande part aux bonnes œuvres. Qui achètera ce livre ? Un bibliophile, qui ne le lira pas plus que moi et se fera seulement gloire de posséder une rareté. J'aurais bien tort de détruire ce qui ne fera de mal à personne et fera du bien à moi et à d'autres. » Elle consulte un second prêtre qui, jugeant la question trop délicate, s'en tire en Normand et répond évasivement.

On aimerait bien une solution plus précise. La personne peut-elle vendre ou doit-elle brûler son livre ?

R. — Ce livre (dont nous ne voulons pas reproduire le titre) est une des plus obscènes et dégoûtantes malpropretés littéraires connues. Rarement réimprimé et d'autant plus recherché, surtout l'édition à estampes dont vous parlez : de là le prix énorme.

Vente moralement défendue : 1° parce que *de re obscœna*, 2° parce qu'à cette raison, déjà majeure en morale, s'ajoute la prohibition positive de l'Eglise dans sa législation générale de l'*Index*.

Brûler ? C'est ce qu'il y aurait de mieux à faire : seul sort qui convient à de pareilles ordures, qu'il faut toujours craindre de voir tomber sous des yeux qui y trouveront à peu près fatalement grave occasion de pécher.

On peut aussi déposer l'ouvrage dans une bibliothèque sérieuse (catholiquement administrée) qui l'enfermera à double tour de clef dans son « enfer » ; on suppose, comme c'est l'ordinaire, qu'elle a la permission de l'*Index*.

Consulté directement en conscience nous répondrions : Brûlez... et la fumée ne sentira pas bon. C'est du dernier polisson, de la quintessence de luxure.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 18 novembris 1925.
EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant F. FROSSARD

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

ANÉMIE
NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE CHLOROSE
Sirop de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS, Paris, 9, Rue Paul-Baudry. R.C. Seine 207.204.

25 ANS D'EXPÉRIENCE
LAMPE TITUS
à incandescence par l'essence ou le benzol
UNE MERVEILLE.
Fonctionne SANS LIQUIDE
La Plus PUISSANTE
La Plus ÉCONOMIQUE
La Plus BELLE LUMIÈRE
SANS PRESSION
GARANTIE INEXPLOSIBLE
8 JOURS à l'ESSAI
pour la Province
à toute personne qui en fera la demande
CATALOGUE FRANCO
Établissements
TITO-LANDI
*3 bis, Boulevard Henri IV
PARIS

VINS DE MESSE
— BANYULS DOUX & GRENACHE SEC —
vinifiés selon les décrets liturgiques
Roussillon et Vin blanc de table
Hré-P. SOULIER, à Collioure (Pyrénées-Orles) R. C. Céret 684
avec les meilleures références ecclésiastiques
Prix-ct franco. — Echantillons contre 2 fr. en t. poste

STELLINE
HUILE LITURGIQUE pour SANCTUAIRES, brûlant très bien avec mèche Guillon 0
R. C. Aix 68 CH. DRAGON-NOIREL
ENVOI DU PRIX COURANT SUR DEMANDE à Aix-en-Provence.

LIBRAIRIE DE L'ART CATHOLIQUE
6, Place St-Sulpice, PARIS-VIe. C. postal Paris 213.80.

MANUEL DE LA SCHOLA
ET DES FIDÈLES
Par l'abbé F. BRUN
Avec une lettre préface de S. E. le Cardinal DUBOIS.

SOMMAIRE DU MANUEL : Messes grégoriennes. Messes de Du Mont. Psaumes. Faux bourdons. Hymnes pour les dimanches et fêtes de l'année. 100 Chants grégoriens et motets (unisson, 2 voix ég., 4 voix m.), 60 cantiques pour les temps liturgiques.

Ce Manuel très complet contient tout ce qui est nécessaire à une Schola, à une Maîtrise, aux élèves des Séminaires, etc... La lecture des messes grégoriennes transcrites sur clé de sol à cinq lignes est accessible à tous. Les noms des auteurs : PALESTRINA, VICTORIA, J. DES PRÉS, O. DE LASSUS, J.-S. BACH, LISZT, BORDES, V. D'INDY, G. ROPARTZ, PERRUCHOT, DE LA TOMBELLE, C. BOYER, DE SÉVÉRAC, F. BRUN, R. DE BAILHAC, P. BERTHIER, suffisent à recommander ce manuel.

Prix net du recueil, cartonné . . . . 7 fr. 50
Remise importante par nombre.

ECZÉMAS ULCÈRES
DÉMANGEAISONS

Échantillon sur demande
Laboratoires Inotyol, 12, Rue Sainte-Anne, Paris.

OPOBYL
Décongestif et Régulateur du Foie et des Intestins
Ictères, Hépatites, Constipation
Echantillons et brochure sur demande
Laboratoires BAILLY, 15, rue de Rome, Paris

Exigez partout
La LAME de RASOIR Française
ARAMIS

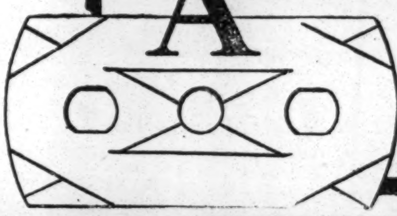

la bonne lame qui dure
La douz. 10 fr.
M. CORVILAIN
17, av. du Cl-Bonnet
PARIS (16e)

CARTEREAU, EDITEUR
POURCHER Fils et Gendre, Succrs (anciennement 10, Quai du Louvre)
Transféré 45, Rue de Sèvres, PARIS (6e arr.)
en face le BON MARCHÉ
Maison spéciale de MUSIQUE de CHANT pour écoles et pensionnats. — Musique facile pour ORGUE et HARMONIUM seul de Auger-Battmann-Troselli, etc.
Envoi du Catalogue franco sur demande.

MALADES ABANDONNÉS
Demandez en toute confiance, une consultation gratuite, au Dr de notre Service Médical, qui vous prescrira, d'après la méthode du prêtre inventeur, les Remèdes Végétaux susceptibles de vous guérir radicalement. Méthode gratis.
Écrire Vieille Cure des Phocéens, Nice (A.-M.)

2 YEUX POUR LA VIE
Le célèbre « Collyre Vert » du R. P. Louis René a rendu la vue à des aveugles! Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des yeux n'hésitez donc pas à y avoir recours. Notice gratis. Prix 7,65 franco. Vieille Cure des Phocéens, Nice (A.-M.).

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Comme d'Avesnes-s-Helpe. No inscript. 2625

CHEMISES, GILETS, CALEÇONS "TETRA"
Tissus spongieux remplaçant avantageusement la flanelle.
EXIGEZ cette MARQUE
GROS : Société Française des Tissus TÊTRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2e
R. C. Seine 101 853

que les auteurs et l'éditeur en aient interdit la reproduction. A propager parmi les Rosaristes, les Tertiaires de S. Dominique, les pensionnats, ouvroirs et patronages de filles et de garçons.

L'Orgue à l'église. *Recueil de morceaux pratiques,* inédits ou peu connus, des organistes anciens et modernes, par MM. Brune, Pierre et Morelot. — 2 vol. gr. in-4° de 104 et 110 p., 38 f., *franco* 41 f.; chacun séparément 20 f., *franco* 22 f. — Paris, Heton.

Le titre dit l'objet de ce recueil. On y trouvera, comme dans tous les recueils similaires, entrées, sorties, offertoires, marches, Elévations, communions, versets, etc. Et le nom des auteurs du choix dit aussi quel goût y a présidé. Ces morceaux sont signés des noms les plus célèbres de la grande musique classique d'église : Rinck († 1846), Bach, Haendel, Haydn, Frescabaldi, le P. Martini, Vogler, Albrechtsberger, Ett, Hesse, Mendelssohn, Lemmens, Couperin, etc. ; et, parmi nos contemporains, César Franck, N. Couturier, Boelmann, Th. Dubois, Guilmant, J.-R. Grosjean, Eug. Gigout, etc.

Politesse et Convenances envers le Clergé. — In-12 de 120 p., 6 f. — Paris, Beauchesne.

Ce livre s'adresse aux catholiques, qui connaissent la dignité du prêtre, mais qui ont besoin parfois qu'on leur rappelle ou qu'on leur enseigne les égards qu'elle mérite. Si le prêtre était un homme ordinaire, le code usuel de politesse mondaine suffirait à maintenir avec lui des relations convenables. Mais son caractère et ses fonctions sacrées le séparent ou l'élèvent au-dessus des autres hommes, qui dès lors ont le devoir de lui témoigner une révérence spéciale. Ce sont ces règles que codifie ici l'auteur, qui n'a point dit son nom mais qui est certainement un personnage de distinction. Politesse à l'église d'abord : manière d'y entrer, de s'y tenir, de se présenter à la Sainte Table, de quêter et d'être quêté, d'écouter la prédication... A la sacristie ensuite... Au presbytère ; à l'évêché ; au Vatican. Dans la rue ; en voyage ; invitations à dîner ; conversation, dons et cadeaux. A l'occasion du Baptême et de la Première Communion, de la Confirmation et du Sacerdoce ; à l'occasion d'un mariage ; à l'occasion de la maladie et de la mort. Le style épistolaire ; appellations et formules finales.

Agenda ecclésiastique 1926. — In-18 de 280 p., relié, *franco* 2 f. 30. — Paris, Lethielleux.

L'*Agenda* dont nombre de nos confrères apprécient depuis des années l'agencement si pratique, avec ses multiples Tableaux : de la Cour Romaine, de l'Episcopat français, des Archiconfréries (avec leur adresse), des principaux prénoms français dont la traduction latine offre quelque difficulté, etc. Puis, petit Formulaire liturgique : formules des Sacrements et des bénédictions les plus usuelles. Pour la Communion portée aux malades, on pourrait noter (comme il y a longtemps déjà que c'est fait dans le Rituel et comme c'est cependant assez ignoré) que le *Misereatur* et l'*Indulgentiam* se disent *in singulari (Misereatur tui,* etc.) s'il n'y a qu'un malade.

Miss Poker et consorts, par Alice Decaen. — In-16 de 188 p., 2 f. 50. — Paris, Plon.

« Mariez-vous, » telle pourrait être la morale de ce récit. Il n'y est question que de mariage. Il y en est question d'ailleurs sur un mode très honnête. Toutes les jeunes filles rêvent ou ont rêvé ou rêveront de mariage. Et le mariage est assurément divine chose, un grand Sacrement. Mais ce n'est point sous les espèces sacramentelles qu'on le considère ici. On nous le présente un peu trop comme une « fin, » la « fin » de toute jeune fille, alors que, comme Sacrement, il est à étudier parmi les « moyens » de salut. D'autant que ces scènes se passent dans la France catholique, et non pas en Angleterre, comme semblerait l'indiquer ce titre de « Miss Poker » : *Miss Poker* n'est qu'un surnom dont s'est affublée innocemment une jeune fille de la meilleure société française, surnom qu'elle a pêché dans je ne sais plus quel roman. — Récit, en somme, très convenable dans le ton, et d'où une éducatrice saura dégager de très utiles leçons morales. Par ce qui vient d'être dit, on voit ce que nous y aurions désiré de plus.

Une fille d'Euskadi, par Eugène Poueydebat. — In-12 de 250 p., 9 f. — Paris, Plon.

Très beau récit. C'est l'histoire de fiançailles contrariées. Un père tyran veut pour sa fille un mari plus riche, et repousse indignement celui qu'elle a choisi et qui est pourtant le plus brave garçon du pays. Celui-ci s'en va en Amérique et revient après fortune faite ; mais sa fiancée s'est éteinte de la poitrine. Le père qui l'a éconduit, le voyant riche maintenant, demanderait volontiers pour le fils qui lui reste la main de la sœur de l'ex-fiancé. Indignation de celui-ci. — La scène se déroule en pays basque. C'est le pays de l'auteur, qui évoque admirablement les richesses du caractère basque, sans oublier le réconfort que l'on cherche aux pieds de la Consolatrice des affligés. C'est un sujet fort simple, comme on voit, mais dont M. Poueydebat a fort heureusement approfondi l'élément psychologique.

Le Cinéma, par R. Millaud. — In-4° de 64 p., sur 2 colonnes, papier couché, 3 f. — Paris, Hachette.

Fait partie de l'*Encyclopédie par l'image,* célèbre désormais, et dès son apparition, dans les deux mondes. C'est l'œuvre, non d'un moraliste, mais d'un pur technicien. Un Ier chapitre est donné aux *appareils* eux-mêmes : histoire du cinéma, son principe, le film, le format et la perforation, la prise de vues, tirage des films positifs, opérations accessoires, mécanisme de déroulement, précautions contre l'incendie ; etc. — Au chapitre II : *Fabrication des films :* le studio ; éclairage ; photogénie ; les dessins animés, etc. ; — au chap. III : *Applications du cinéma :* le film documentaire ; histoire et reportage ; le cinéma en couleurs ; le film parlant ; etc. ; — au ch. IV : *le cinéma d'amateurs :* film normal, film réduit, etc. — Une riche bibliographie dira aux professionnels du cinéma où ils devront puiser pour compléter ces données déjà si intéressantes.

Almanach Payot 1926. — *IVe année,* in-16 de 285 p., plus de 500 illustrations et 16 hors-texte. 4 f. 50, relié 7 f. 50. — Paris, Payot.

L'*Almanach Payot* a voulu être le vade mecum de la jeunesse écolière ; et c'est pourquoi il s'ouvre par 100 pages d'agenda où écoliers et écolières pourront chaque jour consigner méthodiquement tout ce qui a trait à leur vie scolaire. Puis, quantité de renseignements utiles, tels que table des carrés et cubes de tous les nombres de 1 à 100, formules algébriques et géométriques, calendrier perpétuel, principales dates de l'histoire universelle, superficie et population des Etats de l'Europe, tableau des corps simples, tableau des verbes latins irréguliers, etc. — Puis, ce qui fait l'intérêt universel de ce petit livre, une série d'études brèves, d'une lecture toujours facile, extrêmement variées, où l'on nous promène à travers toutes sortes de données utiles, pittoresques : littérature grecque, histoire d'Angleterre, aperçu historique des trésors d'art de l'humanité, vieux proverbes de France, grands explorateurs, gymnastique, jeux et divertissements, expériences d'électricité, merveilles de la nature, mimétisme, moyens pratiques de défense dans le règne animal, sauveteurs du Grand St-Bernard, ombres chinoises, traces ou pistes de gibier, transports de statues colossales, etc., etc. Pas une ligne qui n'apprenne quelque chose, et qui ne l'apprenne de la façon la plus agréable et la plus piquante. — Papier de luxe, teinté ; plus de 500 illustrations en noir ; les 16 pages hors-texte, en couleurs, reproduisent quelques-unes des têtes les plus célèbres de l'art de tous les siècles, depuis la tête de l'Apollon du Belvédère jusqu'à Mme Vigée-Lebrun et sa fille, et le Semeur de Millet, en passant par un ravissant S. Eloi de l'école flamande, une Vierge de Filippo Lippi, etc.

A VENDRE Collection complète Ami du Clergé 1878-1925. Faire offres à M. AUNIS, curé de Brisambourg (Charente-Inférieure)

LAMPES BELGICA

EN TOUTES FORMES ET CATÉGORIES

Sphériques-Flammes-Tubes-Poires
Mono et 1/2 Watt en verre clair
bleu ou opalin

LAMPES-PROJECTIONS ET T. S. F.

Garanties de premier choix

Vous les trouverez au prix de gros à la Société
FRANCO-BELGE des LAMPES BELGICA, 110, avenue Philippe-Auguste, PARIS (XI^e^)

LIVRES La LIBRAIRIE UNIVERSELLE, *18, rue Mabillon, PARIS 6e*, fournit rapidement les Livres de tous les Editeurs français.

CLOCHE D'OCCASION en acier LA de 450 kgs, bonne sonorité.
Pour tous renseignements, s'adresser à la FONDERIE spéciale de cloches G. RONAT, à Chalette (Loiret).

GAUDRAP & C^o^

MAISON RECOMMANDÉE 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —

Monopoles { « Graves des Rois de Gascogne » ½ sec.
« Moulis-Claret », Bordeaux rouge très fin.

Vin blanc de Messe **Sainte Croix du Mont** (vin liturgique légitime).

Envoi gratis du Catalogue sur simple demande —
R. C. Bordeaux 18.950 A

Vous pouvez préparer avec les

Œufs granulés Layton

les mêmes omelettes, œufs brouillés, sauces, crêmes, gâteaux, puddings, entremets, qu'avec les œufs en coquille.

Les œufs granulés

"LAYTON"

Garantis absolument purs

sont en vente dans toutes les Maisons d'Alimentation

VENTE EN GROS : Etablissements JOHN LAYTON, 15, rue du Louvre, PARIS.

Registre du Commerce Paris N° 64-364.

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIEGE

guérit toutes les maladies nerveuses

FANYAU, PHARMACIEN, LILLE

Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

CIERGES & BOUGIES D'EGLISES R. C. Romans 1.187

BOUGIES, CIERGES et SOUCHES en **STEARINE PURE** jusqu'au calibre 16

Franco à partir de 50 fr. Régie en plus.

Renseignements, prix courant général sur demande

MOUTINOT & C^ie^. — M^on^ fondée en 1880. — St-RAMBERT-D'ALBON (Drôme)

HARMONIUMS en tous genres

— MAISON FONDÉE EN 1839 —

LES PETITS-FILS de M^ce^ KASRIEL

6, Rue Tolain, PARIS 20e Arr. R. C. Seine 163.523

— Conditions spéciales pour Messieurs les Membres du Clergé —

« Harmoniums de Salons nouveau système à air aspiré »

Construction spéciale pour les Colonies.

VINS DE MESSE

SOCIÉTÉ ANONYME VITICOLE

SEULE MAISON du diocèse dont les Vins de Messe soient garantis liturgiquement purs par l'Evêché de Perpignan.

S'adresser : Abbé P.-C. Aujaleu, Espira-de-l'Agly (Pyr-O^les^)

OBÉSITÉ - RHUMATISMES

L'obésité ainsi que les rhumatismes sont causés par un mauvais fonctionnement de l'appareil digestif. Un **Grain de Vals** tous les 2 ou 3 jours avant le repas du soir est la meilleure cure laxative dépurative.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN, peintre-verrier

près l'église St-Pierre à NANCY (Meurthe-et-Moselle)

La plus importante MAISON de la Région de l'Est.

— Fondée en 1835 —

Agréée par la Commission des Monuments historiques,
— par la Coopérative de Reconstruction des Eglises.
Fournisseur des Missions Etrangères — Etudes sans frais —